

INVESTIR LE QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL 2007



 **Desjardins**
Capital régional
et coopératif

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	2
Message du président du conseil d'administration	3
Rapport du directeur général	4
Rapport du gestionnaire	6
Investissements	7
Prix Bruno-Riverin	10
Conseil d'administration	12
Rapport de gestion 2007	14

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de la direction	25
Rapport des vérificateurs	25
Bilans	26
Évolution des capitaux propres	27
Résultats	28
Flux de trésorerie	29
Notes afférentes aux états financiers	30

RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS

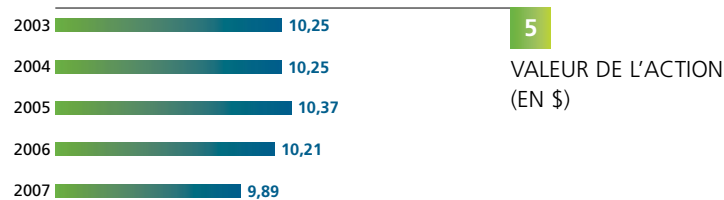
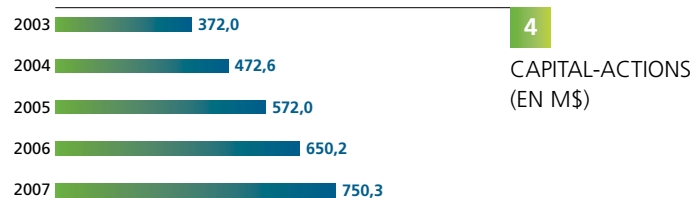
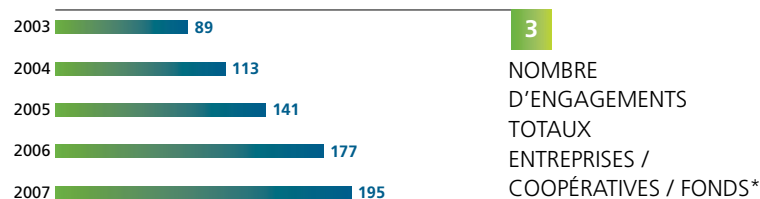
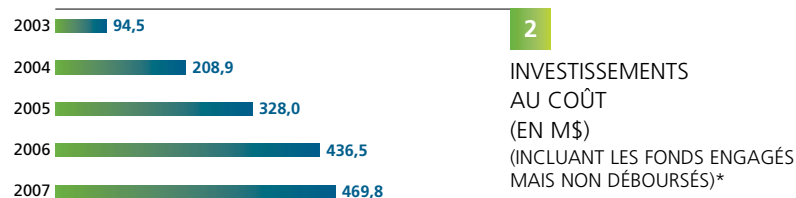
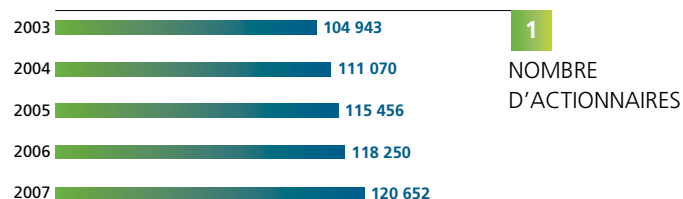
Rapport des vérificateurs	41
Relevé du coût des investissements à impact économique québécois	42

RÉPERTOIRE DES INVESTISSEMENTS

Répertoire des investissements au coût effectués par des fonds spécialisés et partenaires (non vérifié)	48
---	----

Renseignements	50
----------------	----

FAITS SAILLANTS (AUX 31 DÉCEMBRE)



*Données 2005 et 2006 retraitées - Voir les explications à la rubrique Conventions comptables - Consolidation du rapport de gestion.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE BELLES RÉALISATIONS ET DE NOUVELLES DISPOSITIONS FAVORABLES

L'année 2007 marque un jalon dans l'histoire de Capital régional et coopératif Desjardins. Au cours de l'automne, le ministère des Finances du Québec a adopté de nouvelles dispositions qui assurent une capitalisation suffisante et permanente du fonds, ainsi que des normes d'investissement adaptées aux changements dans le marché. À compter du 1^{er} mars 2008, des émissions de 150 M\$ pourront être réalisées à chaque année, tant que la capitalisation des actions émises et en circulation n'aura pas dépassé 1 G\$. Ainsi, la pérennité du fonds étant maintenant assurée, notre gestionnaire, Desjardins Capital de risque, pourra adopter un mode de gestion mieux adapté à l'industrie du capital de risque, sachant que l'accompagnement des entreprises et coopératives s'échelonne généralement sur une période de plus de cinq ans. Grâce à ce contexte amélioré, Capital régional et coopératif Desjardins pourra s'acquitter pleinement de sa mission de développement économique régional en investissant du capital patient, au profit des coopératives et entreprises du Québec.

Cette initiative gouvernementale a eu également des retombées positives pour les actionnaires. En effet, depuis le 10 novembre, l'achat de titres permet de bénéficier d'un crédit d'impôt majoré de 35 % à 50 %, tandis que le montant maximal admissible a été doublé, passant de 2 500 \$ à 5 000 \$ par année. Il s'agit donc d'excellentes nouvelles pour les investisseurs épargnants qui recherchent un véhicule financier offrant à la fois des avantages fiscaux et un potentiel de rendement intéressant.

À cet égard, je tiens à souligner la contribution exceptionnelle de l'ensemble du réseau des caisses Desjardins. Après l'annonce du gouvernement, la vente de titres a dû être suspendue afin que notre gestionnaire puisse effectuer les changements nécessaires au prospectus et aux divers documents et systèmes liés à l'émission. Or, le tout s'est déroulé dans un délai très court et les équipes des caisses ont rapidement repris la vente des actions disponibles. Leur travail de promotion remarquable a permis de réaliser la vente de quelque 50 M\$ en seulement trois jours et de confirmer que les nouvelles dispositions rendent les titres aussi attrayants que populaires.

Au cours de l'année, la conjoncture difficile a eu un impact sur le portefeuille d'investissements et sur la valeur de l'action. Le gestionnaire de Capital régional et coopératif Desjardins a néanmoins poursuivi activement ses investissements dans toutes les régions du Québec avec beaucoup de succès. D'ailleurs, ces investissements avisés, qui permettent à des coopératives et des entreprises québécoises prometteuses d'assurer leur croissance et leur continuité, ne pourraient être réalisés sans l'expertise déployée par Desjardins Capital de risque, notre gestionnaire. Je tiens donc à remercier M. Louis L. Roquet de même que son équipe pour l'appui constant qu'ils offrent aux entrepreneurs du Québec et pour les stratégies qu'ils déploient pour sécuriser et assurer la santé de notre portefeuille. Les efforts mis de l'avant pour élaborer des offres adaptées nous permettent de bien jouer notre rôle en tant qu'outil de développement économique, et ce, malgré un contexte ponctué de difficultés et d'instabilité.

Je tiens également à souligner la mise en place des prix Bruno-Riverin. Créés en l'honneur de cet artisan de la création et du développement de Capital régional et coopératif Desjardins, ils nous permettent de reconnaître les entreprises et coopératives qui se démarquent au sein de notre portefeuille.

Enfin, j'aimerais rappeler que Capital régional et coopératif Desjardins est née d'un projet mis en place et défendu par M. Alban D'Amours, président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins. Au nom de notre conseil d'administration et en mon nom personnel, je souhaite donc lui rendre hommage pour cette réalisation exceptionnelle et visionnaire qui a permis, au terme de l'année 2007, d'amasser des fonds auprès de 120 652 investisseurs épargnants, d'appuyer 195 coopératives et entreprises de toutes les régions du Québec et de procurer près de 30 000 emplois aux Québécois !

André Lachapelle
Président du conseil d'administration



ANDRÉ LACHAPELLE

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

REVUE DES ACTIVITÉS

DES RÉSULTATS AFFECTÉS PAR UN CONTEXTE PLUS DIFFICILE,
MAIS UN INVESTISSEMENT QUI DEMEURE AVANTAGEUX



BRUNO MORIN

En 2007, trois situations contextuelles ont été défavorables à Capital régional et coopératif Desjardins : certains secteurs d'activité ont été affectés par un environnement difficile, la hausse du dollar canadien a nui à plusieurs entreprises et la dégradation des conditions de crédit a induit une baisse de valeur du portefeuille de placements. À cet égard, rappelons que les placements obligataires sont détenus jusqu'à leur échéance et que, de ce fait, les impacts de cette baisse de valeur ne seront que temporaires. Au-delà des facteurs économiques décrits précédemment, il importe de souligner que le portefeuille d'investissements était jusqu'à tout récemment plus fortement représenté dans des secteurs d'activité hautement risqués, tels que les biotechnologies et les technologies. De plus, comme ce portefeuille est encore jeune, il n'a pas encore déployé son plein potentiel de rendement. Il affiche un âge moyen de quatre ans, alors que la période d'optimisation des investissements en capital de risque se situe autour d'une période moyenne de sept ans.

Dans ce contexte, la valeur de l'action de Capital régional et coopératif Desjardins, qui est déterminée deux fois par année, a été fixée à 9,89 \$ en fin d'année, représentant une baisse de 0,32 \$ par rapport au 31 décembre 2006, après avoir été principalement affectée au terme du premier semestre. Cette diminution de la valeur a toutefois un impact très marginal sur le rendement annuel composé net du crédit d'impôt.

En fin d'exercice, l'actif net se chiffrait à 733 M\$, en hausse de 78 M\$ par rapport au 31 décembre 2006. Les investissements de la Société autorisés dans les entreprises et fonds québécois ont atteint 470 M\$, alors que 88 M\$ ont été autorisés dans 77 entreprises et fonds au cours de l'exercice, dont 16 M\$ dans les régions ressources ou le secteur coopératif. Ainsi, au terme de l'exercice 2007, Capital régional compte 195 entreprises et fonds dans son portefeuille d'investissements, dont 12 sont des coopératives. De ce nombre, 68 entreprises évoluent dans les régions ressources.

Le portefeuille de placements est essentiellement constitué de titres obligataires offrant une grande liquidité, un faible risque de crédit et une garantie gouvernementale dans 54 % des cas. La proportion de ce portefeuille par rapport à l'actif total se chiffrait à 48 %, soit 354 M\$ au 31 décembre 2007, contre 50 % à la même période en 2006. Ce pourcentage devrait diminuer en 2008 et au cours des prochains exercices, pour se stabiliser autour de 36 % lorsque le fonds aura atteint sa taille maximale et son plein potentiel d'investissements à impact économique québécois.

Le gouvernement ayant accordé un crédit d'impôt important aux actionnaires, la Société doit répondre à son mandat de développement économique du Québec, de ses régions et de ses coopératives en plus d'optimiser le rendement dégagé pour ses actionnaires, tout en réduisant le risque de perte à terme sur leur capital. Voilà pourquoi elle privilégie une approche de gestion globale et équilibrée, qui conjugue un portefeuille d'investissements à impact économique québécois et un portefeuille de placements. Cette façon de faire assure à moyen terme un équilibre risque/rendement tout en cherchant à amenuiser la volatilité du titre, peu importe les scénarios économiques qui se concrétiseront pendant la période de détention des actionnaires.

Par ailleurs, la vente de titres de l'émission 2007 a permis de lever quelque 100 M\$ auprès de 29 457 investisseurs épargnants et de porter le nombre total d'actionnaires à 120 652. À cet égard, les actionnaires ayant acquis des titres avant l'adoption des nouvelles mesures, soit le 9 novembre 2007, ont bénéficié d'un crédit d'impôt de 35 % alors que ceux s'étant portés acquéreurs de titres après cette date ont pu se prévaloir d'un crédit d'impôt de 50 %. Nous sommes désolés que le crédit d'impôt de 35 % apparaisse comme une déception pour certains. Toutefois, étant donné la majoration du montant maximal annuel admissible de 2 500 \$ à 5 000 \$, certains actionnaires ont été en mesure de se porter acquéreurs d'une nouvelle tranche de 2 500 \$ d'actions supplémentaires avec un crédit d'impôt de 50 %, à la suite des nouvelles dispositions. Ces deux transactions cumulées ont permis à ces personnes de bénéficier d'un crédit d'impôt moyen plus important de 42,50 %. Malheureusement, il ne restait que 50 M\$ de capitalisation disponible lors de la reprise des ventes en décembre dernier, de telle sorte que le nombre d'actionnaires en mesure de se porter acquéreurs de plus de titres était limité.

Rappelons qu'en novembre 2008, date de la première échéance de détention de sept ans, certains actionnaires pourraient demander le rachat de leurs actions. À ce sujet, je tiens à rappeler que Capital régional dispose des liquidités nécessaires pour répondre à tous les rachats potentiels. Il importe toutefois de souligner que le rachat d'actions, au terme de la période de détention minimale de sept ans, mène à la révocation du droit au crédit d'impôt. Conséquemment, l'actionnaire qui achète des actions de l'émission 2008 et demande, d'ici le 28 février 2009, le rachat partiel ou total de ses actions après sept ans de détention, ne bénéficiera pas du crédit d'impôt pour l'année d'imposition 2008 et pour les années subséquentes.

En conclusion, bien que l'année 2008 ne s'annonce guère facile sur le plan économique, notre portefeuille a été recentré, notamment par la diminution importante de notre implication dans les secteurs d'activité économique plus risqués. Avec un portefeuille rééquilibré, nous sommes en mesure d'aborder les prochains exercices financiers avec beaucoup de confiance.

Enfin, j'aimerais remercier les actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins pour la confiance qu'ils nous témoignent année après année, en achetant les titres d'un fonds qui a pour mission de dynamiser l'économie du Québec. J'aimerais également souligner l'excellent travail des équipes qui contribuent au succès de notre Société : Desjardins Capital de risque, notre gestionnaire ; les centres financiers aux entreprises, qui nous appuient dans l'identification et la réalisation d'investissements potentiels ; le réseau des caisses Desjardins, qui assure la vente de nos titres à chaque année ; les différentes équipes de la Fédération, pour leur collaboration soutenue ; et Fiducie Desjardins, notre fiduciaire et gardien de valeurs.

Bruno Morin
Directeur général

RAPPORT DU GESTIONNAIRE

ENCOURAGER L'INNOVATION ET LA CRÉATIVITÉ, DEUX CLÉS DE SUCCÈS DANS LE CONTEXTE ACTUEL

En 2007, plusieurs entreprises québécoises ont dû composer avec un environnement difficile, notamment celles du secteur manufacturier. En effet, trois facteurs affectent leurs activités, soit la hausse abrupte du dollar canadien, l'augmentation du coût du pétrole et la vive concurrence des pays émergents. Or, ces changements sont survenus à une vitesse telle qu'il était difficile pour les entrepreneurs de prévenir la situation et de s'y préparer en conséquence.

Au Québec, le secteur manufacturier représente environ 15 % de l'économie. Il va donc sans dire que cette pression supplémentaire a un impact chez nous, malgré la bonne santé de l'économie canadienne. Déjà, des pertes d'emplois ont été annoncées et il y a fort à parier qu'il y en aura d'autres en 2008.

Dans un tel contexte, les équipes de Desjardins Capital de risque ont redoublé d'efforts pour appuyer, financer et accompagner les entreprises et coopératives québécoises, afin qu'elles soient en mesure de se doter de moyens de production efficaces qui leur permettront de tirer leur épingle du jeu malgré la conjoncture. Même en cette période plus difficile, il est toujours possible de se démarquer, notamment en innovant, en anticipant les besoins changeants des clients pour leur offrir des produits parfaitement adaptés, voire en tirant profit de la fragmentation des goûts des consommateurs grâce au sur mesure de masse. Par ailleurs, si l'exportation aux États-Unis s'avère moins intéressante en raison de la force du huard par rapport au dollar américain, d'autres marchés, dont ceux de l'Europe, peuvent représenter des avenues prometteuses, d'autant que notre devise ne s'est pas appréciée par rapport à l'euro.

Un autre défi de l'économie québécoise réside actuellement dans le transfert de propriété des entreprises. En effet, une génération entière d'entrepreneurs songe à se retirer au cours des prochaines années. Or, très souvent, des membres de la famille ou de l'équipe de direction seraient prêts et parfaitement aptes à prendre la relève, mais ils ne disposent pas toujours des fonds nécessaires pour racheter l'entreprise. Nous devons nous assurer que notre économie survive au départ de ces bâtisseurs, sans pour autant surendetter et fragiliser les entreprises qu'ils ont mises sur pied. Cette situation présente des défis de taille, particulièrement pour les régions du Québec. En effet, le rachat d'une entreprise par des intérêts extérieurs amène généralement le déménagement du siège social, ce qui signifie la disparition d'une foule de services périphériques qui font tourner l'économie de la région.

L'entrepreneuriat se développe par l'exemple et les entreprises qui vivent cette étape importante qu'est le transfert contribueront à créer une véritable culture en matière de relève au sein de la génération de successeurs. Desjardins est indéniablement un acteur important à cet égard, puisqu'il appuie des entreprises qui marqueront le paysage économique et serviront de modèles à d'autres.

Dans le cadre de leur mandat de gestion pour le compte de Capital régional et coopératif Desjardins, les équipes de Desjardins Capital de risque mettent leur talent et leur créativité au service des entrepreneurs québécois, que ce soit pour permettre de concrétiser leurs projets de croissance ou pour assurer leur pérennité grâce à un transfert de propriété réussi. À cet égard, quatre lignes d'affaires sont déployées pour répondre à tous les besoins des entrepreneurs : le capital de risque, le capital de développement, le capital coopératif et régions ressources et les investissements majeurs et rachats d'entreprise. Cette dernière, mise en place au printemps, permet d'assurer le transfert entre deux générations d'entrepreneurs, de participer à la croissance soutenue d'entreprises rentables ou de consolider des secteurs prometteurs, tout en maintenant la propriété québécoise.

Par ailleurs, au cours de l'année 2007, nos équipes ont procédé au recentrage du portefeuille de Capital régional et coopératif Desjardins. Ce faisant, elles peuvent offrir à leurs entreprises un accompagnement plus soutenu et accomplir un meilleur travail de développement. De cette façon, nos partenaires sont assurés de disposer de tous les outils et de toutes les ressources pour favoriser le succès de leurs activités.

De plus, une nouvelle stratégie a été adoptée dans le secteur des biotechnologies, plus particulièrement dans le domaine thérapeutique, pour répondre adéquatement aux besoins particuliers de ces entreprises et de l'industrie. Ainsi, une entente est en voie d'être signée avec un gestionnaire d'envergure internationale, dont les contacts à travers le monde contribueront à multiplier les possibilités pour les entreprises biotechnologiques d'ici et optimiser la valeur des investissements de Capital régional et coopératif Desjardins. Les entrepreneurs ont d'ailleurs accueilli favorablement cette mesure car ils y voient une possibilité de décupler leur potentiel de développement.

En somme, nos équipes continuent à innover pour mieux appuyer le développement des coopératives et entreprises québécoises. Grâce à la flexibilité qu'offre le capital de risque, elles arrivent à créer des montages qui combinent différents véhicules financiers et qui impliquent souvent plusieurs produits. À cet égard, la très forte synergie qui existe entre les différentes instances du Mouvement Desjardins est un atout de taille ! Notre offre est parfaitement complémentaire à celle des centres financiers aux entreprises et cela nous permet de proposer un véritable guichet unique dans toutes les régions, au profit des coopératives et des entreprises québécoises.

Louis L. Roquet
Président et chef de l'exploitation
Desjardins Capital de risque

INVESTISSEMENTS

L'APPUI AU DYNAMISME DES RÉGIONS : UNE PRIORITÉ SOUTENUE

Afin de bien répondre aux besoins financiers croissants des entreprises et coopératives de toutes les régions du Québec, Capital régional peut compter sur les équipes de son gestionnaire, Desjardins Capital de risque, localisées dans 24 places d'affaires, ainsi que sur la complémentarité des quelque 50 centres financiers aux entreprises Desjardins (CFE). Avec une telle offre unique, Desjardins est en mesure proposer, sous un même toit, une gamme complète de produits de financement variés.

Au 31 décembre 2007, le portefeuille de Capital régional compte 470 M\$ en investissements autorisés dans 195 entreprises et coopératives. Quant à ceux autorisés en cours d'année, ils totalisaient 88 M\$ répartis dans 77 sociétés. Certains sont particulièrement dignes de mention puisqu'ils ont contribué à renforcer l'économie de plusieurs régions, confirmant ainsi l'appui de tout Desjardins auprès d'entreprises dynamiques dont :

- Gestion C.T.M.A. des Îles-de-la-Madeleine, une compagnie de gestion détenue par la Coopérative de Transport Maritime et Aérien, dont les filiales sont dédiées au transport maritime et routier pour desservir les insulaires. L'investissement a été réalisé de concert avec le CFE de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, bureau L'Étang-du-Nord et les caisses Desjardins des Îles.
- Héli Explore de La Sarre, qui offre des services d'hélicoptère et de conseils logistiques adaptés principalement aux besoins de l'industrie d'exploration minière canadienne. Ce financement a été réalisé conjointement avec le CFE de l'Abitibi-Ouest.
- Mirazed de Valcourt, qui œuvre dans le domaine de la sérigraphie promotionnelle et industrielle et l'impression numérique grand format. Cette transaction a été effectuée avec le CFE de l'Estrie, bureau de Windsor.
- Tungle de Montréal, qui conçoit des coordonnateurs efficaces de calendriers afin de simplifier l'organisation de réunions entre les utilisateurs dans les entreprises.

DU FINANCEMENT POUR UN TRANSFERT HARMONIEUX

Il existe diverses façons pour un entrepreneur d'assurer le transfert harmonieux de son entreprise. Un entrepreneur peut, par exemple, céder les rênes à un ou des membres de la famille ou à des cadres dirigeants qui ont déjà une excellente connaissance des particularités de l'entreprise et de son environnement. La mise en place d'une coopérative de travailleurs actionnaire peut également servir à financer une partie de la transaction de transfert favorisant, par le fait même, la participation des employés au capital-actions et, ainsi, leur fidélisation à l'entreprise.

Dans ce contexte de relève, le plan de financement Continuum a suscité l'intérêt des entrepreneurs car il leur offre un ensemble de solutions et de services conseils en matière de transfert de propriété. En 2007, 17 financements Continuum à hauteur de 37 M\$ ont été autorisés, dont neuf conjointement avec des centres financiers aux entreprises et deux avec une caisse. À titre d'exemples, mentionnons Autobus Thomas de Drummondville, Ebi-tech de Thetford Mines, Fempro de Drummondville, Groupe Composites VCI de Matane, Hôtel Forestel Val D'Or et Marquis Imprimeur de Cap St-Ignace.

LORSQUE DES CADRES PRENNENT LA RELÈVE

Rien de plus rassurant pour un entrepreneur songeant à sa retraite que de voir son entreprise poursuivre son développement entre les mains de dirigeants qui la connaissent déjà très bien et qui ont toujours eu à cœur sa réussite et son rayonnement. À cet effet, nous souhaitons souligner deux exemples de financement de transfert à des cadres réalisés au cours des récents mois.



Après avoir connu deux transferts successifs entre les membres de la même famille, Alain Gagné, seul actionnaire des Viandes CDS de Chicoutimi, entame en 2006 les démarches afin de transférer son entreprise à Jean Dostie, directeur général depuis deux ans, et à Brigitte Boily, directrice de l'usine depuis trois ans. Ayant occupé des postes semblables dans leurs carrières respectives, ils possèdent tous les deux une solide expérience dans leur domaine. Alain Gagné demeure toutefois actif dans l'entreprise en agissant à titre de conseiller technique, ce qui lui permet d'accompagner les acquéreurs pour les prochaines années.

Viandes CDS produit principalement du jambon, des charcuteries et fait de la découpe de bœuf et de porc, en plus d'offrir des sous-produits de transformation. La distribution des produits se fait sur les marchés régional et national, notamment par d'importantes chaînes d'alimentation. Le réseau de distribution étant bien établi, l'entreprise poursuit sa croissance auprès des grands marchés et mise sur la diversification de sa clientèle.

Viandes CDS compte une équipe d'employés compétents et dévoués, dont certains travaillent pour la compagnie depuis ses tout premiers débuts. En 2007, l'entreprise a concentré ses efforts sur l'acquisition de nouveaux équipements afin de réduire les coûts et d'améliorer la productivité, ce qui a contribué à assurer une excellente rentabilité.



Depuis plus de trois ans, Pierre Goulet, actionnaire majoritaire, avait mis en place un processus de relève visant à permettre à l'équipe de direction de Marquis Imprimeur et Infoscan Collette de se porter acquéreur des entreprises. Au cours des deux dernières années, les responsabilités de gestion avaient d'ailleurs été transférées à Pierre Fréchette, vice-président des opérations et Serge Loubier, vice-président, ventes et marketing. Ces cadres étaient maintenant prêts à passer à l'étape suivante, soit l'achat des deux entreprises opérantes.

Marquis Imprimeur se définit comme un leader dans l'impression de livres à petits tirages. Infoscan Colette, pour sa part, offre des services de mise en page et de production graphique aux maisons d'édition, ainsi que les services de prépresse à Marquis Imprimeur.

La décision de Capital régional d'appuyer le financement de cette transaction de transfert reposait sur le fait qu'au fil des années, cette société avait su développer une niche de marché et devenir un leader grâce à une réputation historique et un produit de qualité. Le montage financier a été réalisé conjointement avec le CFE Côte-du-Sud. En plus des deux dirigeants déjà identifiés comme acquéreurs, Marc Délisle, un ancien actionnaire et employé cadre de la compagnie depuis plusieurs années, s'est ajouté.

Les nouveaux acquéreurs accordent une importance particulière à des initiatives environnementales, notamment en incitant la clientèle à adopter du papier recyclé pour toutes leurs demandes. Ils favorisent également l'utilisation d'équipement numérique, puisque cette technologie se prête bien à de petits tirages.

FAIRE LE PONT ENTRE DEUX GÉNÉRATIONS, DANS UN ESPRIT DE CONTINUITÉ



Au printemps 2007, le gestionnaire mettait en place sa ligne d'affaires Investissements majeurs et rachats d'entreprise, répondant ainsi au phénomène socio-économique grandissant qu'est le transfert entrepreneurial. Concrètement, cette ligne d'affaires permet de faire le pont entre deux générations d'entrepreneurs : celle qui est prête à laisser la place et celle qui n'est pas nécessairement prête sur le plan financier à prendre tout de suite la relève. Aux côtés d'entrepreneurs dynamiques, Desjardins Capital de risque souhaite ainsi participer à la croissance soutenue d'entreprises rentables afin d'en assurer la continuité ou de consolider des secteurs prometteurs, tout en maintenant la propriété québécoise. S'associant à la direction de l'entreprise, Capital régional a réalisé son premier rachat, soit celui de la société Fempro de Drummondville. Cette transaction a permis aux propriétaires actuels de se retirer et à l'entreprise de poursuivre sa croissance et son développement.

Fempro est le plus important manufacturier au Canada de produits d'hygiène féminine de marques privées et le deuxième en Amérique du Nord. L'entreprise fabrique et commercialise sa propre gamme complète de serviettes hygiéniques sous la marque Incognito, la deuxième marque nationale la plus vendue au Québec. Employant plus de 130 personnes dans la région, Fempro produit également des buvards alimentaires pour barquettes, un produit d'emballage utilisé notamment pour les viandes, volailles et poissons que l'on retrouve dans les comptoirs réfrigérés de nos marchés d'alimentation.



Serge Cousineau, directeur général de la Caisse Desjardins de Drummondville et administrateur, Capital régional et coopératif Desjardins, Louis L. Roquet, président et chef de l'exploitation, Desjardins Capital de risque, Sylvie Lemaire, co-fondatrice de Fempro, Jean Fleury, président et directeur général de Fempro et Yves Gagné, vice-président, Investissements majeurs et rachats d'entreprise, Desjardins Capital de risque.

UNE COOPÉRATIVE FORESTIÈRE QUI FAIT FACE AUX DÉFIS



Un appui financier qui respecte les particularités du milieu coopératif, voilà ce qui caractérise notre offre aux coopératives. L'année 2007 ayant été particulièrement difficile pour le secteur forestier, plusieurs de ces entreprises ont dû être créatives et innovatrices afin de faire face aux défis qui les guettent. La Coopérative forestière de Girardville en est un bel exemple.

Les expertises conseils de Desjardins, notamment celles de Desjardins Capital de risque et du CFE Maria-Chapdelaine, jumelées à celle de la coopérative, ont servi à l'exercice de son repositionnement. Ces différents intervenants, de concert avec le conseil d'administration, ont d'abord procédé à l'embauche d'un nouveau directeur général et d'une nouvelle équipe de gestionnaires, jeunes et dynamiques, qui connaissent bien leur métier. Puis, ils ont amené la coopérative à se recentrer sur son marché principal et à se concentrer sur sa spécialité, soit l'aménagement forestier, comprenant la récolte et les travaux sylvicoles.

Par ailleurs, à la suite d'un voyage en Suède, le directeur général a importé de nouvelles techniques d'avant-garde. L'équipe les a adaptées au marché québécois, transformant leur coopérative en l'une des plus performantes en matière de travaux sylvicoles au Québec. Leur performance financière fait d'ailleurs l'envie de plusieurs coopératives. Le directeur général de la coopérative, Jérôme Simard, a commenté ainsi sa satisfaction à l'égard de l'appui reçu durant ce processus : « Desjardins a su, tout au long de notre démarche de restructuration, être à nos côtés afin de nous permettre de consolider, et plus encore, de croître à l'intérieur de nos champs de compétences historiques. Leur appui a d'abord été financier, puis accompagné par des conseils et des suivis précieux provenant de ressources compétentes. La confiance réciproque manifestée et la latitude que nous ont apportées Desjardins Capital de risque et le CFE Maria-Chapdelaine ont été des éléments de succès certains. Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe de Desjardins avec qui nous avons fait affaire. Ils ont contribué à faire valoir l'expertise de notre équipe. »

« Nous avons passé plus de 20 ans de notre vie à bâtir cette organisation avec nos employés. Il était donc essentiel pour nous de maintenir nos employés et l'entreprise dans la région. Nous sommes très fiers de nous associer à un partenaire tel que Desjardins qui partage les mêmes valeurs que nous. Notre plus grand souci était d'assurer la poursuite des activités, et ce, dans un esprit de continuité. Nous devons trouver un partenaire financier qui respecterait notre personnel, ce que nous avons bâti et les objectifs de croissance que nous nous étions donnés. À ce chapitre, le choix de Desjardins nous est apparu évident », ont affirmé Sylvie Lemaire et Ronald Tremblay, fondateurs de Fempro.

QUELQUES-UNES DE NOS ENTREPRISES ASSOCIÉES SE DISTINGUENT

Pour un transfert de propriété réussi

Deux entreprises de Québec, Placage au Chrome de Ste-Foy et RMH Industries, détenues par Gestion Placage RMH inc., ont remporté le *Trophée Vision 2007* dans la catégorie Entreprise visionnaire ayant effectué avec succès un transfert de propriété par voie intergénérationnelle ou d'acquisition par les employés, décerné par l'Ordre des comptables agréés du Québec et la Chambre de commerce de Québec. Ces deux mêmes entreprises ont également remporté le *Prix Transfert Desjardins* dans le cadre du concours annuel des Prix Desjardins Entrepreneurs.

Pour de la formation de main-d'œuvre

Premier Aviation Centre de révision de Trois-Rivières a été récipiendaire du *Prix Hommage* dans la catégorie Formation de la main-d'œuvre décerné au Gala Radisson Édition 2007 de la Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières. Ce prix reconnaît l'entreprise qui a démontré des efforts soutenus dans des programmes en matière de formation de sa main-d'œuvre tout en contribuant au maintien ou à la création d'emplois.

Pour la coopérative funéraire de l'année

À la suite de l'ouverture officielle du Complexe funéraire de l'Estrie, cette coopérative s'est vue remettre par la Fédération des coopératives funéraires du Québec, le *Prix Coopérative de l'année* lors de leur récent congrès provincial. Pour réaliser son projet, la Coopérative a su obtenir l'appui de ses membres qui ont souscrit à des parts privilégiées pour une valeur de plus de 800 000 \$.

Pour la personnalité de l'année en TI

La Fédération de l'informatique du Québec (FIQ) a décerné le *prix Personnalité de l'année en technologies de l'information au Québec* à Rémi Racine, président et chef de la direction de Pensée et mouvement artificiels (A2M) lors du gala de l'OCTAS 2007. Ce prix rend hommage à une personne qui s'est démarquée de façon particulière dans le domaine des TI et des communications au Québec.

Pour le leadership de jeunes

Lors du gala du concours Arista de la Jeune Chambre de Commerce de Montréal, Jean-Philippe Gentès, directeur général de Galenova, s'est vu attribuer le *Prix Jeune Leader Novateur du Québec*, visant à encourager la créativité et l'audace des jeunes leaders d'affaires. Pour sa part, Rémi Racine, de Pensée et mouvement artificiels (A2M), a reçu le *Prix Performance Jeune Leader* décerné par le Réseau ESG UQAM à des diplômés de l'École des sciences de la gestion pour leur cheminement de carrière exemplaire.

CAPITAL RÉGIONAL DÉVOILE SES PREMIERS LAURÉATS DES PRIX BRUNO-RIVERIN

DANS LE BUT DE RENDRE UN HOMMAGE POSTHUME À CE BÂTISSEUR QUI A ÉTÉ L'UN DES ARTISANS DE LA CRÉATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A DÉVOILÉ SES PREMIERS LAURÉATS DES PRIX BRUNO-RIVERIN. CES RECONNAISSANCES VONT À DES ENTREPRISES ET COOPÉRATIVES DU PORTEFEUILLE QUI ONT ATTEINT UN NIVEAU D'EXCELLENCE DIGNE DE MENTION.

PRIX COOPÉRATIVES À LA COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS ACTIONNAIRE DE TEC À MONTRÉAL

La société TEC développe des systèmes informatisés d'aide à la décision permettant à ses clients d'épargner temps et argent dans leur processus d'acquisition de progiciels. La mise en place de la coopérative de travailleurs actionnaire, qui détient 27 % de l'entreprise, fut un levier extraordinaire qui a permis aux employés de regrouper leurs efforts mutuels et d'augmenter leur capital personnel, collectif et corporatif.

PRIX ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE SERVICES À GROUPE CANMEC DE SAGUENAY

Groupe Canmec offre des services de conception, de fabrication, d'installation et de construction pour le secteur industriel. En 2004, le rachat de l'entreprise par cinq de ses gestionnaires a permis de maintenir la propriété dans la région. La société connaît aujourd'hui une croissance remarquable. En 2006, elle a, entre autres, réalisé une première mondiale avec un nouveau modèle de construction et de livraison de barres omnibus conçu pour les alumineries.

PRIX ENTREPRISES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES À PENSÉE ET MOUVEMENT ARTIFICIELS (A2M) DE MONTRÉAL

A2M est le plus important développeur indépendant de jeux vidéo au Canada, et parmi les plus grands en Amérique du Nord. Comptant près de 430 employés, A2M se distingue par la qualité des jeux qu'elle développe, particulièrement les jeux d'action et d'aventures, avec près de 40 titres à son actif au cours de ses 15 ans d'existence. En 2006, A2M s'est classée parmi les 50 sociétés technologiques ayant connu la plus forte croissance et les mieux gérées au Canada.

PRIX COUP DE CŒUR À REPRODUCTIONS BLB DE BOUCHERVILLE

Fondée en 1979, l'entreprise fabrique des étiquettes autocollantes, des plaques d'identification ou de signalisation en plastique ou en métal. En 2004, deux jeunes entrepreneurs de 30 ans en ont fait l'acquisition afin d'en assurer la pérennité. Dans le contexte de la problématique de la relève chez les PME québécoises, ils ont repris avec brio le flambeau de cette société manufacturière qui connaît aujourd'hui une croissance digne de mention.





1 PRIX COOPÉRATIVES À LA COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS ACTIONNAIRE DE TEC À MONTRÉAL
André Lachapelle, président du conseil d'administration, Capital régional et coopératif Desjardins, Louis L. Roquet, président et chef de l'exploitation, Desjardins Capital de risque, Richard Bourgouin, responsable des projets spéciaux, et Pascal Perry, président, Coopérative de travailleurs actionnaire de TEC, lauréate du Prix Coopératives, et Alban D'Amours, président et chef de la direction, Mouvement des caisses Desjardins.

2 PRIX ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE SERVICES À GROUPE CANMEC DE SAGUENAY
Carole Voyzelle, administratrice, Capital régional et coopératif Desjardins, Rémi Roy, président, Groupe Canmec, lauréate du Prix Entreprises industrielles et de services et Alban D'Amours.

3 PRIX ENTREPRISES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES À PENSÉE ET MOUVEMENT ARTIFICIELS (A2M) DE MONTRÉAL
André Lachapelle, Louis L. Roquet, Rémi Racine, président, Pensée et mouvement artificiels (A2M), lauréate du Prix Entreprises en nouvelles technologies et Alban D'Amours.

4 PRIX COUP DE CŒUR À REPRODUCTIONS BLB DE BOUCHERVILLE
Hugo Leclair et René-Pierre Roussel, administrateurs, Les Reproductions BLB, lauréate du Prix Coup de coeur, avec Alban D'Amours.



Oeuvre d'une artiste québécoise, Jacinthe Bruneau, inspirée d'une des passions de Bruno Riverin : la musique.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

(AU 14 FÉVRIER 2008)



LES AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ SONT ADMINISTRÉES PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

- 1 ANDRÉ LACHAPELLE** ^{(2) (4)}
Président du conseil d'administration de la Société et Notaire, Étude Gagnon, Cantin, Lachapelle, Sasseville, Éthier, Riopel, Hébert, Lord
- 2 YVES LAVOIE** ^{(2) *}
Vice-président du conseil d'administration de la Société et Administrateur de sociétés
- 3 GILBERT BEAULIEU** ⁽⁴⁾
Secrétaire du conseil d'administration de la Société et Directeur général, Caisse Desjardins de Vaudreuil-Dorion
- 4 BRUNO MORIN**
Directeur général de la Société et Premier vice-président, Fonds de placement et Services fiduciaires, Fédération des caisses Desjardins du Québec
- 5 LORRAIN BARRETTE, FCA** ⁽¹⁾
Président, Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda
- 6 JEAN BOISVERT** ^{(1) **}
Président, Solvteq inc.
- 7 ÉVANGÉLISTE BOURDAGES** ⁽³⁾
Président, Gestion Bourgade inc.
- 8 SERGE COUSINEAU** ⁽²⁾
Directeur général, Caisse Desjardins de Drummondville
- 9 CAMILLE FORTIER** ⁽⁴⁾
Administrateur de sociétés
- 10 JOSÉE FORTIN, M.B.A.** ⁽³⁾
Vice-présidente, Division industrielle, Julien inc.
- 11 PIERRE GAUVREAU, FCA** ^{(1) (3)}
Administrateur de sociétés
- 12 HUGUES ST-PIERRE** ⁽¹⁾
Administrateur de sociétés
- 13 CAROLE VOYZELLE** ⁽²⁾
Présidente-directrice générale, Parc technologique du Québec métropolitain

- (1) Membre du comité de vérification
 (2) Membre du comité exécutif
 (3) Membre du comité d'éthique et de déontologie
 (4) Membre du comité de placements
 * Sortant de charge et éligible à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.
 ** Sortant de charge.

Tous les administrateurs sont nommés ou élus chaque année, conformément à la loi constitutive et aux Règlements généraux de la Société. Le conseil d'administration est composé majoritairement de membres indépendants.

RELEVÉ DES PRÉSENCES ET RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 2007

Noms	Conseil d'administration	Comité exécutif	Comité de vérification	Comité de placements	Comité d'éthique et de déontologie	Rémunération
(nombre de réunions)	(7 réunions)	(7 réunions)	(6 réunions)	(4 réunions)	(6 réunions) *	
Barrette, Lorrain	7		6			20 400 \$
Beaulieu, Gilbert	6			3		18 500 \$
Boisvert, Jean	7		5			20 200 \$
Bourdages, Évangéliste	6				6	26 700 \$
Cousineau, Serge	7	6				20 700 \$
Fortier, Camille	7			4		20 000 \$
Fortin, Josée	7				4	20 000 \$
Gauvreau, Pierre	7		6		4	28 600 \$
Lachapelle, André	7	7		4		41 200 \$
Laflamme, Jean				4		7 000 \$
Landry, Jean-Luc				4		7 000 \$
Lavoie, Yves	7	7				20 900 \$
Morin, Bruno ⁽¹⁾	5					10 000 \$
Roquet, Louis L. ⁽²⁾				3		6 500 \$
St-Pierre, Hugues	6		5			18 900 \$
Voyzelle, Carole	7	7				20 600 \$
						RÉMUNÉRATION TOTALE
						307 200 \$

NOTES AU LECTEUR

* Inclut deux sessions de formation des membres.

⁽¹⁾ Un montant forfaitaire annuel de 10 000 \$ est alloué à titre de directeur général et est versé à la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

La Société ne verse au directeur général aucune autre rémunération, sous quelque forme que ce soit.

⁽²⁾ Rémunération versée à Desjardins Capital de risque.

RAPPORT DE GESTION 2007

L'objectif du présent rapport de gestion est d'offrir une meilleure compréhension des activités de Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société »). Il devrait être lu en parallèle avec ses états financiers annuels vérifiés et les notes afférentes. Ce document informatif contient l'analyse de la direction sur des énoncés prévisionnels. L'interprétation de cette analyse et de ces énoncés devrait être faite avec précaution puisque la direction fait souvent référence à des objectifs et à des stratégies qui comportent des risques et des incertitudes.

Étant donné la nature des activités de la Société, les risques et les incertitudes qui y sont liés pourraient faire en sorte que les résultats soient différents de ceux avancés dans de tels énoncés prévisionnels. La Société rejette toute intention ou toute obligation de réviser ou de mettre à jour les énoncés prévisionnels sur la base de toute nouvelle information ou tout nouvel événement pouvant survenir.

La Société a clôturé son exercice 2007 avec une perte nette de 22,2 M\$ et un rendement négatif de 3,2 %, réduisant ainsi l'actif net par action ordinaire de 10,21 \$ à 9,89 \$ sur la base du nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice. L'exercice 2006 s'était clôturé avec une perte nette de 10,2 M\$ et un rendement négatif de 1,6 %. Les souscriptions recueillies se sont élevées à 101,8 M\$ et l'actif net a ainsi atteint 732,5 M\$, en hausse de 11,9 % par rapport à 2006. Rappelons que le gouvernement du Québec a reconnu à l'automne 2007 le travail accompli par la Société depuis sa création en adoptant de nouvelles dispositions. Celles-ci permettront à la Société de compter sur une capitalisation suffisante et permanente ainsi que sur des normes d'investissement adaptées aux réalités du marché afin de poursuivre sa mission auprès des coopératives et des entreprises du Québec. Le nombre d'actionnaires au 31 décembre 2007 était de 120 652, en hausse de 2,0 % par rapport à 2006. Le coût des investissements à impact économique québécois réalisés ou engagés atteint près de 470 M\$, dont plus de 396 M\$ ont été déboursés.

RENDEMENT DE LA SOCIÉTÉ

RENDEMENT ANNUEL	
2007	-3,2 %
2006	-1,6 %
2005	1,2 %
2004	0,0 %
2003	1,7 %
2002	1,9 %
2001 (57 jours)	0,0 %
MOYENNE DES RENDEMENTS ANNUELS*	
Depuis la création	0,0 %

*Moyenne arithmétique des rendements annuels

RENDEMENT PAR ACTIVITÉ

	2007				2006 RETRAITÉ*			
	Actif moyen sous gestion	Pondération	Rendement	Contribution	Actif moyen sous gestion	Pondération	Rendement	Contribution
	M\$	%	%	%	M\$	%	%	%
Investissements	341	49,9	-4,6	-2,3	286	46,4	-1,4	-0,6
Placements	342	50,1	3,1	1,6	330	53,6	4,4	2,5
	683	100,0	-0,7	-0,7	616	100,0	1,9	1,9
Charges, nettes des droits d'adhésion			-3,4	-3,4			-3,5	-3,5
Impôts et taxe sur le capital			0,9	0,9			0,0	0,0
Rendement de la Société			-3,2	-3,2			-1,6	-1,6

*Voir les explications à la rubrique Conventions comptables - Consolidation

**RENDEMENT PAR
CATÉGORIE D'ACTIF**

	2007				2006 RETRAITÉ*			
	Actif moyen sous gestion	Pondération	Rendement	Contribution	Actif moyen sous gestion	Pondération	Rendement	Contribution
	M\$	%	%	%	M\$	%	%	%
Investissements								
Capital de risque	113	16,5	-16,0	-2,8	106	17,2	-4,0	-0,7
Coopératives et régions ressources	105	15,4	-5,4	-0,8	91	14,8	-3,6	-0,5
Capital de développement	48	7,0	13,0	0,8	34	5,5	4,9	0,3
Investissements majeurs et rachats d'entreprise	75	11,0	4,7	0,5	55	8,9	2,7	0,3
Placements								
Titres à revenu fixe	334	48,9	3,2	1,5	330	53,6	4,4	2,5
Fonds de fonds de couverture	8	1,2	6,3	0,1	-	-	-	-
	683	100,0	-0,7	-0,7	616	100,0	1,9	1,9

*Voir les explications à la rubrique Conventions comptables - Consolidation

Le rendement de la Société s'explique principalement par la contribution des activités d'investissement et de placement. L'actif alloué à l'activité d'investissement vise principalement la réalisation de la mission de développement économique auprès des régions du Québec. Il se répartit entre quatre lignes d'affaires et est composé principalement d'actions et de débetures. Cette activité affiche en 2007 un rendement négatif de 4,6 % comparativement à un rendement négatif de 1,4 % en 2006. Les lignes d'affaires Capital de développement et Investissements majeurs et rachats d'entreprise affichent une contribution positive. Cependant, la performance des lignes d'affaires Capital de risque et Coopératives et régions ressources a résulté en un rendement négatif pour cette activité. La nature plus risquée des investissements technologiques, la présence de nombreuses entreprises en démarrage ainsi que l'augmentation rapide de la valeur de la devise canadienne en sont les principales raisons.

L'activité de placement gère le solde des fonds non investis auprès des entreprises partenaires. Ce portefeuille est constitué de façon à sécuriser le rendement de la Société et à assurer la disponibilité des liquidités nécessaires. Il est composé d'obligations, d'actions privilégiées et de parts de fonds de fonds de couverture. Cette activité a généré un rendement de 3,1 % en 2007 comparativement à un rendement de 4,4 % en 2006, principalement dû à l'évolution des marchés financiers.

**VARIATION DE L'ACTIF NET
PAR ACTION ORDINAIRE**

	2007	2006 RETRAITÉ*
	\$	\$
Au début	10,21	10,37
Intérêts, dividendes et honoraires de négociation	0,47	0,40
Pertes réalisées	-0,24	-0,19
Variations des moins-values non réalisées	-0,31	-0,04
Charges, nettes des droits d'adhésion	-0,35	-0,34
Impôts et taxe sur le capital	0,10	0,00
Diminution attribuable à l'exploitation	-0,33	-0,17
Écart attribuable à l'émission et aux rachats d'actions	0,01	0,01
À la fin	9,89	10,21

*Voir les explications à la rubrique Conventions comptables - Consolidation

Au 31 décembre 2007, la Société respecte l'ensemble des normes fixées par sa loi constitutive. Une contribution significative au développement économique du Québec demeure sa priorité, de même que l'obtention pour ses actionnaires d'un rendement intéressant tout en réduisant leur risque de perte à terme sur leur capital.

Afin d'apprécier le rendement pour les actionnaires, le crédit d'impôt, qui réduit le coût d'acquisition des actions, doit être pris en considération. Un actionnaire ayant souscrit en 2001 à une action à 10 \$ obtiendrait un rendement annuel net d'impôts de l'ordre de 9,5 % si son action était rachetée à 9,89 \$ après sept ans.

Une répartition équilibrée entre chaque catégorie d'actif, combinée avec la valorisation des entreprises partenaires au sein du portefeuille d'investissements à impact économique québécois, permettront à la Société d'offrir un rendement attrayant à long terme à ses actionnaires.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La croissance de l'économie canadienne a été relativement soutenue en 2007. Les dépenses de consommation ont progressé à un rythme rapide et ont plus que contrebalancé la baisse des exportations, les entreprises manufacturières étant aux prises avec les effets néfastes associés à l'appréciation du huard et à l'accentuation de la concurrence internationale. Cependant, les disparités entre la performance économique des provinces centrales et celle de l'Ouest sont demeurées fortes, alors que les difficultés du secteur manufacturier ont entraîné de nombreuses pertes d'emploi en Ontario et au Québec.

Dès le printemps 2007, les autorités monétaires canadiennes ont commencé à se préoccuper d'une possible accélération de l'inflation au Canada et ont procédé à une augmentation de 25 points de base des taux d'intérêt directeurs en juillet 2007.

L'évolution de la conjoncture économique a cependant relativement changé à l'approche de l'automne. Les signes de correction au sein du marché immobilier américain sont devenus de plus en plus tangibles et la problématique du crédit hypothécaire à risque aux États-Unis a eu des échos partout sur la planète. Il s'en est alors suivi une crise aiguë qui perdure encore aujourd'hui et qui a engendré une réévaluation des risques associés aux produits financiers. Les problèmes d'accès aux liquidités sur les marchés financiers internationaux ont d'ailleurs incité la Réserve fédérale américaine à réduire son taux cible des fonds fédéraux dès sa réunion de septembre.

L'élargissement des écarts de taux d'intérêt de court terme entre le Canada et les États-Unis ainsi que la hausse des prix des matières premières, notamment le pétrole, ont propulsé le dollar canadien vers des sommets historiques au cours de l'automne. La crise du papier commercial adossé à des actifs, combinée avec un ralentissement plus prononcé de l'économie américaine, et à un possible durcissement des conditions du crédit et à l'appréciation abrupte du huard, ont toutefois mené les autorités monétaires canadiennes à décréter une diminution de 25 points de son taux d'intérêt directeur en décembre. Cet ajustement des taux directeurs canadiens a freiné la progression du huard, qui s'est stabilisé à la fin de l'année aux alentours de la parité avec le billet vert américain.

En 2007, l'appréciation additionnelle de la devise canadienne a affecté la performance du portefeuille d'investissements de la Société. Plusieurs entreprises manufacturières exportatrices en ont souffert. On ne peut également passer sous silence les difficultés éprouvées par différents secteurs liés au développement régional, particulièrement l'industrie forestière, et le ralentissement du secteur de la construction.

PERSPECTIVES

L'évolution récente des indicateurs économiques laisse croire que l'assombrissement des perspectives économiques observé depuis l'automne 2007 se poursuivra au premier semestre de 2008. Même si une récession aux États-Unis peut encore être évitée, il n'en demeure pas moins que le rythme d'expansion de l'économie américaine ralentira significativement dans les mois à venir. La diminution de la richesse des ménages causée par la baisse des prix de l'immobilier et par la récente chute des indices boursiers freinera la capacité des consommateurs à dépenser. Les banques centrales n'auront d'autre choix que de baisser leur taux directeur pour ramener les conditions de crédit à un niveau plus favorable.

Sujet à une certaine volatilité en fonction des prix du pétrole, des matières premières et de l'écart des taux d'intérêt avec les États-Unis, le huard devrait pour sa part s'affaiblir en début de 2008 pour ensuite atteindre la parité pour le reste de l'année.

Pour les entreprises partenaires de la Société, qui traverseront la forte appréciation de la devise canadienne et les difficultés liées au secteur manufacturier, l'avenir semble plus prometteur. En plus de s'accaparer de nouvelles parts de marché, elles pourront acquérir à meilleur coût des équipements leur permettant de hausser leur productivité. Elles auront également la possibilité de participer à la consolidation de certains segments de leur industrie.

MARCHÉ DU CAPITAL DE RISQUE

Le Québec a continué d'attirer sa large part des activités en capital de risque avec plus de 31 % du montant total investi au Canada et 46 % des compagnies financées. Pour une troisième année consécutive, l'activité québécoise de capital de risque a continué d'augmenter, atteignant son niveau le plus élevé depuis cinq ans. Ainsi, les investissements ont connu une croissance de 8 % pour totaliser 648 M\$ dans 189 entreprises. Concrètement, les secteurs des sciences de la vie ont attiré, encore une fois, la part dominante de tous les investissements au Québec, soit 40 %. Pour leur part, les activités liées aux technologies de l'information, sont demeurées stables atteignant près du tiers des investissements réalisés. Par ailleurs, dans ce secteur, les télécommunications ont été en tête des investissements en 2007.

Les investissements dans les secteurs de l'énergie et des technologies vertes ont plus que triplé par rapport à 2006, pour atteindre 59 M\$ dans 13 compagnies. L'activité dans la technologie environnementale a été la plus élevée jamais enregistrée au Québec.

Les sociétés québécoises en expansion, ou à un stade avancé de développement, ont été au centre de l'activité de capital de risque en 2007 avec les deux tiers de tous les investissements. Ensemble, l'activité au niveau du prédémarrage et de démarrage a représenté seulement 11 % de tous les investissements ce qui pourrait s'avérer inquiétant puisque ces investissements permettront le développement de nos chefs de file de demain.

Par ailleurs, les fonds américains et étrangers continuent leur progression avec plus de 32 % du capital total investi au Québec.

STRATÉGIE DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'année 2007, l'équipe de Desjardins Capital de risque a regroupé sous une même ligne d'affaires les investissements majeurs et les rachats d'entreprise. En plus de mieux répondre à la réalité de l'industrie du capital de risque, au phénomène du transfert entrepreneurial et aux besoins des entrepreneurs, cette approche cadrait parfaitement avec la tendance du marché du capital de risque, démontrant qu'une part importante des investissements étaient réalisés dans des entreprises plus matures et en expansion. De plus, ce type d'investissement est moins risqué et permet de générer une contribution positive aux résultats plus rapidement.

Dans ce contexte, les investissements majeurs font référence aux investissements se situant entre 5 M\$ et 20 M\$ réalisés dans le but d'appuyer les entreprises ayant des projets de croissance ou d'acquisition. Ces investissements majeurs se traduisent par une participation minoritaire au capital-actions de ces entreprises. Par ailleurs, le rachat d'entreprise a pour mission d'investir sous forme de participation majoritaire au capital-actions d'une entreprise afin de permettre à un éventuel acquéreur ou une équipe de direction déjà en place de poursuivre les activités d'une entreprise. Cette approche permet à des gestionnaires chevronnés et parfaitement aptes à reprendre les rênes de l'entreprise d'avoir accès à des ressources financières leur permettant de maintenir les emplois certes, mais surtout les entreprises dans les régions où elles ont évolué.

CONVENTIONS COMPTABLES

CONSOLIDATION

Depuis le 4 juillet 2005, la Société présentait ses états financiers sur une base consolidée avec ceux de Desjardins – Innovatech, société en commandite issue d'un partenariat avec Société Innovatech Régions ressources. Cette consolidation était nécessaire en vertu de la note d'orientation comptable sur les sociétés de placement (NOC-18). Au cours de l'exercice, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié les critères énoncés à la NOC-18 pour identifier les entités devant être consolidées. Desjardins – Innovatech S.E.C. ne répond plus aux nouveaux critères. De ce fait, la participation de la Société dans Desjardins – Innovatech S.E.C. est désormais présentée à la juste valeur, sous la rubrique Investissements, et les états financiers ne sont plus

consolidés. Les états financiers et les informations financières au rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ont été retraités pour tenir compte de cette modification de convention comptable qui n'a eu aucun effet sur les bénéfiques, ni sur l'actif net aux 31 décembre 2006 et 2007.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et passifs éventuels en date du bilan, ainsi que sur les produits et charges comptabilisés pour l'exercice présenté.

Les principales estimations concernent l'établissement de la juste valeur des investissements à impact économique québécois. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

L'établissement de la juste valeur du portefeuille des investissements à impact économique québécois se fait sur une base semestrielle selon une méthodologie recommandée par le comité d'évaluation de portefeuilles de Desjardins Capital de risque, le gestionnaire, et approuvée par le conseil d'administration de la Société. La direction du gestionnaire prépare un dossier d'évaluation détaillé et une équipe d'employés spécialisés en évaluation d'entreprises participe au processus de l'établissement de la juste valeur. Dans la préparation des analyses, la direction a recours, au besoin, à un expert externe en évaluation d'entreprises. Le dossier est par la suite soumis au comité d'évaluation de portefeuilles. Ce comité est composé d'un administrateur du gestionnaire, d'un administrateur de la Société ainsi que d'un membre externe. Un expert externe en évaluation d'entreprises assiste également aux réunions. Ce comité reçoit le dossier, en discute, s'assure du caractère raisonnable en s'appuyant, au besoin, sur l'avis d'experts externes, et recommande le résultat final au conseil d'administration de la Société.

En vertu de la méthodologie d'évaluation du portefeuille mise en place par le gestionnaire, la technique d'évaluation à utiliser est déterminée selon un ordre hiérarchique, à savoir :

- fondée sur la valeur au marché pour les sociétés publiques pour lesquelles un marché actif existe;
- fondée sur une transaction récente de moins de 12 mois, s'il y a lieu;
- fondée sur une méthode d'évaluation dans les autres cas.

La méthode d'évaluation retenue dans les autres cas est fonction de la nature des activités de l'entreprise, de son stade de développement, de ses résultats financiers et de l'évolution qualitative de ses activités.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

En décembre 2006, l'ICCA a publié des nouvelles normes comptables intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863) qui s'appliqueront à la Société à compter du 1^{er} janvier 2008. Le chapitre 1535 a pour objectif d'imposer la divulgation d'information, afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Il est à noter que le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » sera remplacé par les chapitres 3862 et 3863. Ces deux chapitres aident les utilisateurs à mieux comprendre et à évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de l'entité, ainsi qu'à mieux évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon de les gérer. Ces nouvelles normes visant spécifiquement l'information à fournir n'auront donc aucune incidence sur les résultats de la Société.

INVESTISSEMENTS

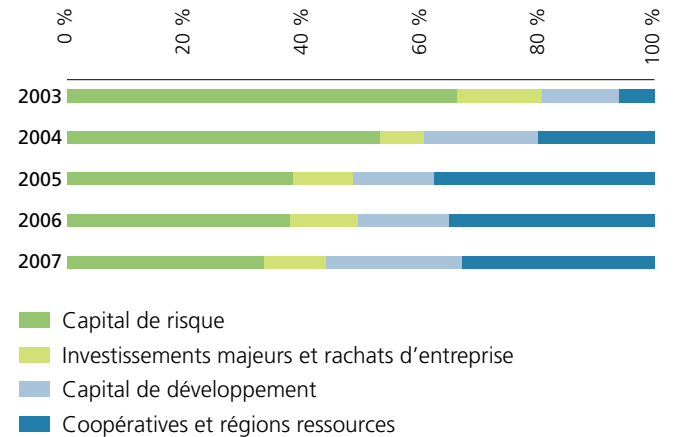
Des déboursés de l'ordre de 115,3 M\$ réalisés au cours de l'exercice 2007 ainsi que des produits de cession perçus de 36,7 M\$ et des moins-values de 34,1 M\$ ont eu pour résultat un portefeuille d'investissements dont la juste valeur totale atteignait 360,8 M\$ au 31 décembre 2007.

Depuis 2007, le gestionnaire de la Société a réparti ses activités d'investissement en quatre lignes d'affaires. La ligne d'affaires Capital de risque regroupe les secteurs de la santé et biotechnologies, des technologies de l'information et des télécommunications. Coopératives et régions ressources regroupe l'ensemble des investissements dans des coopératives de même que les investissements inférieurs à 5 M\$ du secteur industriel en régions ressources. La ligne d'affaires Capital de développement est composée des investissements inférieurs à 5 M\$ du secteur industriel dans toutes les autres régions administratives du Québec. Enfin, la ligne d'affaires Investissements majeurs et rachats d'entreprise regroupe les investissements du secteur industriel de plus de 5 M\$ sur l'ensemble du territoire du Québec.

Au besoin, le gestionnaire accentue son développement des affaires dans certains secteurs d'activité économique ou lignes d'affaires afin de procéder au balancement du portefeuille d'investissements. La gamme des instruments financiers utilisés peut également différer afin de générer à la fois un rendement à court terme et un rendement à long terme pour les actionnaires de la Société.

L'appréciation de la diversification du portefeuille doit se faire en ajoutant les fonds engagés mais non déboursés au solde des investissements à la juste valeur. Au cours des cinq derniers exercices, le portefeuille d'investissements se répartissait ainsi par ligne d'affaires :

INVESTISSEMENTS ET FONDS ENGAGÉS NON DÉBOURSÉS
À LA JUSTE VALEUR PAR LIGNE D'AFFAIRES 2003-2007 (EN %)



L'activité d'investissement doit également être mesurée en y incluant la variation des fonds engagés mais non déboursés. Au cours de l'exercice 2007, les nouveaux engagements ont été de 88,2 M\$ comparativement à 139,8 M\$ en 2006. Des déboursés de 116,8 M\$ en 2007, supérieurs aux nouveaux engagements, ont permis de réduire le solde des fonds engagés mais non déboursés à 73,6 M\$ au 31 décembre 2007, alors qu'il s'établissait à 103,9 M\$ au 31 décembre 2006.

Les activités d'investissement ont atteint un volume annuel récurrent qui permettra à la Société de continuer de satisfaire aux exigences d'investissement établies par la Loi, et ce, malgré des cessions d'investissements qui seront de plus en plus élevées en raison de l'importance que prennent les débetures dans ce portefeuille.

Les engagements totaux au coût au 31 décembre 2007 s'élevaient à 469,8 M\$ dans 195 entreprises et fonds, dont 396,1 M\$ ont été déboursés dans 187 entreprises et fonds en portefeuille.

PRODUITS GÉNÉRÉS PAR LES INVESTISSEMENTS (en milliers de \$)

	2007	2006 RETRAITÉ*
Produits courants	18 318	11 821
Moins-values réalisées ou non	(34 072)	(15 771)
	(15 754)	(3 950)

*Voir les explications à la rubrique Conventions comptables - Consolidation

Les produits courants sont composés des intérêts, dividendes et honoraires de négociation relatifs aux investissements. L'augmentation des produits courants s'explique essentiellement par la hausse du solde moyen des débetures, faisant ainsi augmenter de plus de 50 % les produits d'intérêt en 2007 comparativement à 2006.

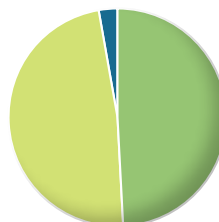
La Société comptabilise ses investissements à impact économique québécois à la juste valeur. Au cours de l'exercice 2007, deux revues complètes du portefeuille ont été effectuées, une pour le semestre se terminant le 30 juin et l'autre, pour le semestre se terminant le 31 décembre. Ces dernières ont entraîné un ajustement de l'évaluation de 81 investissements. Compte tenu également de l'incidence de la perte à la cession d'investissements à impact économique québécois, la Société a enregistré aux résultats de l'exercice une moins-value réalisée et non réalisée de 34,1 M\$.

L'évaluation à la juste valeur du portefeuille d'investissements a eu des répercussions négatives sur les résultats de la Société. Étant donné la nature même de ses activités, soit des investissements sans garantie dans de petites et moyennes entreprises, les difficultés sont plus susceptibles de survenir durant les premières années de détention d'une participation, alors que les succès prennent plus de temps à se manifester et n'atteignent leur plein potentiel bien souvent que lors de la matérialisation de la participation. Par conséquent, la perspective de rendement positif du portefeuille doit normalement être envisagée quand l'âge moyen des investissements atteindra cinq à huit ans. Au 31 décembre 2007, l'âge moyen du portefeuille de la Société était inférieur à quatre ans. Néanmoins, une amélioration appréciable du niveau de risque du portefeuille d'investissements est survenue au cours du dernier exercice, notamment en raison des efforts de valorisation soutenus du gestionnaire auprès des entreprises partenaires et du ralentissement des investissements dans la ligne d'affaires Capital de risque.

En 2008, le principal objectif lié aux investissements demeure d'optimiser la valorisation des entreprises partenaires afin de générer des plus-values futures et d'augmenter la pondération de la ligne d'affaires Investissements majeurs et rachats d'entreprise.

PLACEMENTS

La gestion du portefeuille de placements s'applique à la partie de l'actif qui n'est pas dédiée aux investissements à impact économique québécois, y compris les liquidités temporairement disponibles avant leur investissement au sein des entreprises.



RÉPARTITION DE L'ACTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2007

Investissements	49,2 %
Placements	48,2 %
Autres	2,6 %

Au 31 décembre 2007, le portefeuille de placements (incluant la trésorerie et équivalents) de la Société totalisait 353,7 M\$ comparativement à 325,9 M\$ au 31 décembre 2006. Ces sommes étaient placées principalement sur le marché des titres à revenus fixes, dans des instruments offrant une grande liquidité et un faible risque de crédit. Au terme de l'exercice 2007, plus de 54,1 % des titres détenus en portefeuille possédaient une garantie gouvernementale. La proportion du portefeuille de placements par rapport à l'actif total était de 48 % au terme de l'exercice 2007, comparativement à 50 % au 31 décembre 2006. La Société anticipe que ce ratio devrait encore diminuer en 2008 et au cours des prochains exercices afin de se stabiliser graduellement aux environs de 36 % lorsque la capitalisation aura atteint sa taille maximale, permettant ainsi d'accroître la part des fonds allouée aux investissements à impact économique québécois qui sont au cœur de sa mission.

En plus de répondre à son mandat législatif de développement des régions et des coopératives, ainsi qu'à celui du développement économique du Québec en général, la Société désire maximiser le rendement total obtenu par ses actionnaires tout en visant à préserver à terme la valeur de leur capital. En utilisant une approche globale de gestion de portefeuille, la Société considère son portefeuille d'investissements à impact économique québécois et son portefeuille de placements de façon conjointe. Cette approche de gestion permet à la Société d'obtenir un portefeuille global équilibré et de limiter les impacts sur la valeur de l'action des différents scénarios économiques possibles tout au long de la période de détention des actionnaires.

Afin d'atteindre ses objectifs, la Société a choisi d'utiliser une approche de gestion globale de ses fonds qui est différente de celle des fonds mutuels et qui s'apparente davantage à une approche de trésorerie ou de fonds de pension. Ainsi, la Société utilise une approche où l'échéance moyenne de ses actifs totaux est appariée avec l'échéance moyenne de ses sorties de fonds prévues.

Certaines particularités législatives auxquelles est soumise la Société, de même que la composition du portefeuille d'investissements à impact économique québécois, sont considérées avant de déterminer les actifs composant le portefeuille de placements. Les principaux éléments considérés sont les suivants :

- Les actionnaires de la Société doivent détenir leurs actions pour une période minimale de sept ans ;
- Les investissements à impact économique québécois ont des échéances d'investissement cibles de cinq à huit ans et sont généralement peu liquides et plus risqués ;
- La performance des investissements au sein d'entreprises admissibles tend à être liée aux cycles économiques ;
- La Société est assujettie à la taxe sur le capital et aux impôts sur le revenu des entreprises.

Afin de bonifier la performance totale des portefeuilles, le gestionnaire dispose également d'une latitude pour prendre des positions de marché en utilisant les mêmes instruments financiers que ceux permis par la politique de placements, tout en faisant usage d'opérations d'achat-rachat. Effectuées dans un portefeuille de superposition, les limites de risques potentiels de ces transactions sont définies et encadrées par le comité de placements de la Société et suivies quotidiennement par le gestionnaire. Au 31 décembre 2007, la Société n'avait aucune position de marché.

En 2007, un premier investissement de 15 M\$ a été réalisé dans un fonds de fonds de couverture afin d'augmenter les perspectives de rendement du portefeuille de placements, tout en maintenant le risque global à un niveau raisonnable. En 2008, d'autres catégories d'actif seront également envisagées.

Le gestionnaire de la Société fait principalement affaire avec Desjardins Gestion internationale d'actifs, Caisse centrale Desjardins, Valeurs mobilières Desjardins et Fiducie Desjardins dans le cadre de la gestion des placements et des liquidités.

PRODUITS GÉNÉRÉS PAR LES PLACEMENTS (en milliers de \$)

	2007	2006 RETRAITÉ*
Produits courants	13 556	15 415
Plus-values (moins-values) réalisées ou non	(2 611)	483
	10 945	15 898

*Voir les explications à la rubrique Conventions comptables - Consolidation

Les produits courants sont composés des intérêts, des dividendes et des activités de négociation sur les placements. Les revenus d'intérêts tirés essentiellement des placements en obligations sont reconnus au taux effectif de l'obligation au moment de l'acquisition. Les gains (pertes) à la cession sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût non amorti, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de la période en cours.

Les placements contribuent encore de façon importante aux produits d'exploitation de la Société, et ce, malgré la faiblesse des taux d'intérêt depuis sa création. Leur contribution s'élève à 10,9 M\$ en 2007 comparativement à 15,9 M\$ en 2006. La diminution des produits courants s'explique principalement par le retard dans la levée de capital 2007 qui ne s'est terminée qu'en décembre. Pour une deuxième année consécutive, une hausse des taux d'intérêt directeurs au premier semestre s'est résorbée par la suite et les taux en fin d'exercice étaient à un niveau comparable à ceux affichés au début de l'exercice. Cependant, le resserrement des conditions de crédit causé par la crise du papier commercial a affecté négativement la valeur des titres corporatifs dans le portefeuille de placements.

SOUSCRIPTION

La Société offre de souscrire à ses actions uniquement à travers le réseau des caisses Desjardins. Au 31 décembre 2007, ce réseau de distribution était constitué de 509 caisses Desjardins et de 864 centres de service, pour un total de 1 373 points d'accès.

Les actions ordinaires de la Société font l'objet d'un placement continu. Toutefois, la Société était autorisée à recueillir, pour la période de capitalisation qui se terminera le 29 février 2008, un montant maximal de 100 M\$ à titre de capital. Pour toute période de capitalisation commençant après le 29 février 2008, la Société pourra recueillir un montant maximal de 150 M\$ par période de capitalisation, et ce, tant que la Société n'aura pas atteint, pour une première fois, à la fin d'une période de capitalisation, au moins 1 G\$ au titre du capital-actions. À compter de la période de capitalisation qui suivra cet événement, la Société pourra recueillir, par période de capitalisation, le moins élevé de 150 M\$ et du montant correspondant à la réduction du capital-actions attribuable aux rachats ou achats de gré à gré par la Société au cours de la période de capitalisation précédente. Chaque période de capitalisation, d'une durée de 12 mois, débute le 1^{er} mars de chaque année. La période de détention minimale est de sept ans avant que l'actionnaire ne soit normalement admissible à un rachat. Un impôt spécial est payable par la Société en cas de non-respect de ces limites et des mécanismes de contrôle ont été mis en place afin d'en assurer le respect.

Depuis le 10 novembre 2007, la souscription d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à 50 % de l'ensemble des montants souscrits à compter de cette date, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt de 2 500 \$. Pour l'année d'imposition 2007, la souscription d'actions de la Société avant le 10 novembre 2007 donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt pour un montant égal à 35 % des montants souscrits au cours de l'année avant cette date, jusqu'à concurrence de 875 \$.

Les souscriptions recueillies se sont élevées à 101,8 M\$ au cours de l'exercice 2007 comparativement à 79,5 M\$ pour l'exercice 2006. La majoration du taux de crédit d'impôt de 35 % en 2006 à 50 % depuis le 10 novembre 2007 explique cette augmentation. La Société ne compte pas émettre d'autre capital pour la période de capitalisation en cours qui se terminera le 29 février 2008. Le capital-actions a donc été porté à 750,3 M\$ en tenant compte des rachats d'actions ordinaires qui se sont élevés à 1,6 M\$. Au 31 décembre 2007, 74 097 440 actions ordinaires de la Société étaient en circulation. Le nombre d'actionnaires a progressé pour atteindre 120 652 au 31 décembre 2007, comparativement à 118 250 au 31 décembre 2006.

La Société a comme politique de réinvestir les revenus annuels générés par ses opérations et de ne pas verser de dividende à ses actionnaires afin d'augmenter son capital disponible à l'investissement dans les entités admissibles et de créer une plus-value pour les actions.

En 2008, les détenteurs des actions émises par la Société lors de la première période de capitalisation, qui s'est terminée le 31 décembre 2001, pourront se prévaloir d'un rachat. Notons cependant qu'un investisseur qui retire une partie ou la totalité de ses actions dans le cadre d'un rachat après sept ans de détention, ne pourra plus se prévaloir du crédit d'impôt pour toute souscription dont le crédit d'impôt serait applicable à l'année d'imposition en cours ou à une année d'imposition subséquente.

RÉPARTITION DES CAPITAUX PROPRES PAR ÉMISSION

ANNÉE D'ÉMISSION	PRIX D'ÉMISSION \$	SOLDE* M\$	ANNÉE DE RACHAT POSSIBLE
2001	10,00	77,2	2008
2002	10,00	199,1	2009
2003	10,12 et 10,24	86,8	2010
2004	10,25	97,3	2011
2005	10,25	96,5	2012
2006	10,37 et 10,21	78,9	2013
2007	10,21 et 9,92	96,7	2014
Capitaux propres		732,5	

*Calculé à la valeur de l'actif net par action au 31 décembre 2007

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de l'exercice 2007, la Société a investi 115,3 M\$ (97,0 M\$ en 2006) dans des entreprises québécoises et, pour ce faire, elle a utilisé principalement les flux de trésorerie liés à la souscription ainsi que les flux de trésorerie provenant de la cession de certains investissements. Au 31 décembre 2007, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevaient à 38,1 M\$ comparativement à 20,6 M\$ au 31 décembre 2006, en raison de l'importance des engagements relatifs au portefeuille d'investissements pour lesquels les paiements exigibles au cours de l'exercice 2008 sont estimés à 46,9 M\$. La Société considère que les activités d'exploitation et de financement permettront de combler la différence.

Compte tenu de son approche de gestion des placements où l'échéance moyenne des actifs totaux de la Société est appariée avec l'échéance moyenne de ses sorties de fonds prévues, la Société ne prévoit aucun manque de liquidités à court et à moyen terme, et prévoit ainsi être en mesure de procéder au rachat des actions émises depuis au moins sept ans pour les actionnaires qui en feront la demande à compter de novembre 2008.

CHARGES

CHARGES (en milliers de \$)	2007	2006 RETRAITÉ*
Frais de gestion	20 613	18 623
Autres frais d'exploitation	1 206	1 279
Frais de fiduciaire	1 770	1 713
Autres frais de services aux actionnaires	252	265
Taxe sur le capital	527	286
Amortissement des logiciels	338	735
	24 706	22 901

*Voir les explications à la rubrique Conventions comptables - Consolidation

LES FRAIS D'EXPLOITATION

Les frais de gestion de l'exercice 2007 représentent 20,6 M\$, soit 94,5 % du total des frais d'exploitation de 21,8 M\$, comparativement à 18,6 M\$, soit 93,5 % du total des frais d'exploitation en 2006.

La base de facturation est comparable d'une période à l'autre, aucune modification n'ayant été apportée à la convention de gestion. Les frais de gestion équivalent à 3 % de la valeur nette moyenne des actifs de la Société. Un ajustement aux honoraires de gestion de la Société est apporté afin d'éviter la double facturation sur sa participation dans certains fonds d'investissement. Par ailleurs, le pourcentage de frais de gestion sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice suivant celui où la valeur nette des actifs aura atteint 750 M\$. En vertu de la souscription de capital autorisé pour 2008, soit 150 M\$, la Société estime que ce taux réduit sera appliqué à compter de l'exercice 2009.

LES SERVICES AUX ACTIONNAIRES

La Société a confié à Fiducie Desjardins inc. le mandat de tenir ses registres d'actionnaires et de transfert des actions. Celle-ci agit aussi comme intermédiaire pour divers services de soutien aux actionnaires et représente, depuis le début des activités de la Société, la principale composante de la charge à l'égard des services rendus aux actionnaires. Ainsi, pour 2007, les services rendus par cette dernière se sont élevés à 1,8 M\$, soit 87,5 % des frais liés aux services aux actionnaires, un niveau comparable à 2006. La Société estime que les frais de fiduciaire se sont stabilisés à un niveau récurrent puisque le nombre d'actionnaires varie maintenant peu d'un exercice à l'autre.

La Société a confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec les activités relatives à la distribution de ses actions dans le réseau des caisses Desjardins. Outre le remboursement de certains frais directs, aucune commission ou autre forme de rémunération n'est payable à qui que ce soit par la Société pour la distribution de ses actions.

TAXE SUR LE CAPITAL ET IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le choix de titres admissibles à la déduction pour placements dans le calcul de la taxe sur le capital au Québec a permis de minimiser les charges fiscales, et ce, tout en assurant à la fois une diversité et une sécurité des placements. Au 31 décembre 2007, 92,7 % du portefeuille de placements était constitué de placements admissibles aux fins du calcul de la taxe sur le capital au Québec comparativement à la totalité du portefeuille au 31 décembre 2006. L'introduction de participations dans un fonds de fonds de couverture dans le portefeuille de placements explique principalement cette diminution. De plus, certains investissements à impact économique québécois ne sont pas considérés comme placements admissibles.

Les impôts sur les bénéfices ont réduit la perte avant impôts de 7,1 M\$ en 2007 comparativement à une réduction fiscale de 0,6 M\$ en 2006. Outre les impôts exigibles, les impôts futurs constituent une composante significative de la charge d'impôts. La nature des produits a également une influence importante puisque le gain en capital n'est pas imposé au même taux que les revenus d'entreprise.

NORMES FIXÉES PAR LA LOI

Selon les normes fixées par la Loi et applicables depuis l'exercice financier 2006, la part des investissements admissibles moyens de la Société doit représenter au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent. De plus, une partie représentant au moins 35 % de ce pourcentage (60 %) doit être investie dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles. Si ces normes n'étaient pas respectées, des pénalités devraient être assumées par la Société.

Le 9 novembre 2007, le ministère des Finances du Québec a émis un bulletin d'information pour annoncer des mesures visant, entre autres, à assouplir la norme d'investissement, particulièrement en ce qui a trait aux investissements effectués à partir du 10 novembre 2007 par la Société à titre autre que de premier acquéreur pour l'acquisition de titres émis par une entité admissible.

Au 31 décembre 2007, la Société avait dépassé de 15 % la cible réglementaire pour l'ensemble des investissements admissibles et avait également dépassé les attentes de 21 % pour les investissements dans des coopératives et dans les régions ressources.

La Société compte continuer d'atteindre ses objectifs d'investissement, entre autres, en assurant sa présence dans toutes les régions du Québec à travers la vingtaine de bureaux d'affaires de son gestionnaire.

Au bilan, la portion déboursée des investissements admissibles est regroupée aux autres investissements non admissibles à l'intérieur du poste « Investissements à impact économique québécois », alors que la portion des fonds engagés mais non déboursés est présentée par voie de note à la note 4b). Enfin, un « Relevé du coût des investissements à impact économique québécois », qui fournit de l'information quant aux investissements consentis à chacune des entreprises partenaires, est également présenté dans ce rapport annuel ainsi qu'un « Répertoire des investissements au coût effectués par des fonds spécialisés et partenaires ».

GESTION DES RISQUES

GOVERNANCE DES RISQUES

Tout comme pour les actifs composant les différents portefeuilles, la gestion des risques est effectuée de façon globale et prend en considération tous les engagements contractuels de la Société. Conformément à sa politique sur la gouvernance, le conseil d'administration a créé quatre comités afin de l'appuyer dans ses responsabilités de contrôle et de surveillance. Ceux-ci se répartissent le suivi et l'encadrement des différents risques. Une partie de la gouvernance des risques est assumée par son gestionnaire.

Comité exécutif

Le comité exécutif a l'autorité et exerce tous les pouvoirs du conseil d'administration pour l'administration des affaires de la Société, à l'exception des pouvoirs qui, en vertu de la Loi, doivent être exercés par le conseil d'administration. En plus des mandats spécifiques qui lui sont confiés de temps à autre par le conseil d'administration, il assume la supervision du processus d'évaluation annuelle de l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités ainsi que de la performance des administrateurs. Il a également pour mission d'interpréter et d'appliquer la politique d'achat de gré à gré et de formuler des recommandations à cet égard au conseil d'administration. De plus, il reçoit trimestriellement du gestionnaire de la Société la liste des dossiers à risque, avec les mesures prises pour redresser la situation.

Comité de placements

Le comité de placements recommande les stratégies de placements ainsi que les limites encadrant la gestion des risques du portefeuille de placements. Il voit également au respect de la politique de placements autorisée par le conseil d'administration. Il veille à ce que l'encadrement adopté assure la bonne conduite du mandat du gestionnaire, évalue les résultats et recommande les correctifs nécessaires, le cas échéant, au conseil d'administration.

Comité de vérification

Le comité de vérification est composé exclusivement de membres indépendants. Il est responsable de la surveillance du processus d'information financière. À cet effet, le comité analyse les états financiers trimestriels, semestriels et annuels, pour approbation par le conseil d'administration, la présentation de l'information financière, le système de contrôle interne, la surveillance des risques liés à l'information financière, les processus de vérification interne et externe, les procédés appliqués, la conformité réglementaire et tout autre élément confié par le conseil d'administration.

De plus, le comité s'assure de l'indépendance des vérificateurs externes et du vérificateur interne du Mouvement des caisses Desjardins qui agit à titre de vérificateur interne de la Société.

Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie est composé exclusivement de membres indépendants. Il étudie toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie de la Société et s'assure du respect des règles d'octroi et de révision des contrats qui y sont prévues. Il a aussi la responsabilité d'étudier toute situation potentiellement conflictuelle afin de faire des recommandations au conseil d'administration. Il s'assure auprès du gestionnaire que les employés dédiés à la Société connaissent les règles du code d'éthique et de déontologie et que les mécanismes soient en place pour détecter et régler les situations déontologiques. Enfin, il étudie l'admissibilité des candidatures pour les deux postes d'administrateur devant être élus par l'assemblée des actionnaires et statue annuellement sur l'indépendance de chaque administrateur.

Comités d'investissement du gestionnaire

Le gestionnaire s'est doté de comités d'investissement qui ont pour mandat d'évaluer et d'approuver, à l'intérieur des paramètres des politiques et du plan stratégique définis par le conseil d'administration de la Société, des transactions d'achat ou de vente de participation dans les entreprises. Ces comités effectuent également un suivi trimestriel de la qualité du portefeuille d'investissements.

RISQUE DE MARCHÉ

Il s'agit ici d'un risque lié à la participation de la Société aux marchés financiers et, implicitement, à l'évolution de l'économie en général. Il est lié à l'incidence de l'évolution des marchés financiers sur la valorisation des actifs détenus par la Société. Les différents risques de marché ayant une incidence directe sur la Société sont :

Risque de taux d'intérêt

La variation des taux d'intérêt a des répercussions importantes sur la valeur au marché des titres à revenus fixes détenus en portefeuille. Ces répercussions sont perçues de façon plus évidente depuis 2005 avec l'adoption de la juste valeur comme méthode de comptabilisation des placements. Ainsi, une hausse de 1 % des taux d'intérêt aurait eu comme incidence la baisse de 1,2 % du prix de l'action de la Société au 31 décembre 2007. De même, une baisse de 1 % des taux d'intérêt aurait eu l'effet contraire et aurait entraîné la hausse de 1,3 % du prix de l'action.

Risque de devise

L'évolution de la devise influe sur plusieurs des entreprises avec lesquelles la Société est associée. L'incidence nette d'une appréciation de la devise canadienne n'est cependant pas nécessairement toujours négative pour ces entreprises. Alors qu'elle peut se révéler dommageable pour certaines sociétés exportatrices, elle peut se révéler positive pour les sociétés dont une partie importante des intrants sont importés ou pour les sociétés profitant de cette occasion pour acquérir des équipements visant à bonifier leur productivité à terme.

De plus, l'évolution de la devise influe sur la juste valeur des investissements évalués tout d'abord en devise étrangère puis convertis en dollars canadiens au taux de change courant. Ces investissements dont la valeur varie en fonction des fluctuations du dollar américain représentent une juste valeur de 38,1 M\$ au 31 décembre 2007, comparativement à 44,4 M\$ au 31 décembre 2006. La Société a autorisé en décembre 2007 l'implantation d'une stratégie de couverture systématique du risque de change relatif aux investissements existants dont l'horizon de sortie est de plus de 12 mois, ainsi que pour toute nouvelle position de change. Cette stratégie sera implantée par phases au cours de 2008.

Risque de marchés boursiers

Les marchés boursiers, selon leur évolution, ont une double incidence pour la Société. En effet, en plus de toucher de façon directe l'évaluation au marché des actions cotées en bourse, ils peuvent modifier l'évaluation de certaines sociétés fermées détenues en portefeuille.

Avec l'approche globale utilisée par la Société pour la gestion de ses actifs, l'impact de ces risques et leur complémentarité sont pris en considération au moment du choix de la répartition globale d'actif.

Risque de crédit et de contrepartie

De par sa mission d'investissement en capital de risque, la Société est nécessairement exposée au risque de crédit lié au risque de pertes financières d'une entreprise associée. En diversifiant ses investissements par secteur d'activité, par stade de développement et par type d'instrument financier, et en limitant le risque potentiel lié à chaque entreprise individuelle, la Société restreint la volatilité de son portefeuille liée à la réalisation possible d'événements négatifs.

Pour le portefeuille de placements, ces risques sont gérés par le biais d'une diversification de plusieurs émetteurs ayant une cote de crédit de BBB ou mieux. Le risque de contrepartie est quant à lui limité au très court terme et est lié à la contrepartie de la Société lors de transactions au comptant, de même qu'au moment des opérations d'achat-rachat.

IMPACT DU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE SUR LA SOCIÉTÉ (au 31 décembre 2007)

	% DE LA CATÉGORIE D'ACTIF	% DE L'ACTIF NET
Poids des cinq plus importantes participations (investissements)	33,2	16,3
Poids des cinq plus importants émetteurs ou contreparties (placements) *	53,8	26,0

*Les émetteurs gouvernementaux représentent 42,2 % des cinq plus importants émetteurs ou contreparties du portefeuille de placements.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Pour pallier les besoins de liquidités liés aux rachats d'actions, la Société se doit de conserver des actifs liquides afin d'éviter d'être dépendante des marchés et ainsi de devoir effectuer des transactions à des moments qui ne sont pas opportuns. Avec des placements liquides qui devraient représenter à terme 36 % des actifs sous gestion et avec l'approche de gestion choisie faisant en sorte que l'échéance moyenne des actifs est égale à l'échéance moyenne des sorties de fonds prévues, la Société peut affirmer que son mode de gestion tient compte de ce risque.

QUESTIONS D'ORDRE RÉGLEMENTAIRE

La Société est assujettie à des lois, des règles, des normes, des règlements et des politiques tant au niveau provincial que national ainsi qu'à des règles, des règlements et des politiques internes fournissant un cadre dans lequel elle doit progresser. Le risque réside dans sa capacité à satisfaire les obligations et à s'adapter à toute modification de réglementation ou resserrement des politiques déjà en vigueur.

VISION, MISSION ET OBJECTIFS

PRINCIPALES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

La Société a vu le jour le 1^{er} juillet 2001 avec l'entrée en vigueur de la loi constitutive « la Loi » adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 21 juin 2001. Elle a été constituée à l'initiative du Mouvement des caisses Desjardins.

VISION

Capital régional et coopératif Desjardins vise à être reconnue comme le partenaire stratégique privilégié des entreprises pour avoir créé de la richesse et contribué au développement économique durable partout au Québec.

MISSION

- Contribuer au développement économique du Québec et participer étroitement à l'essor des régions ressources, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay – Lac-Saint-Jean (« les régions ressources »);
- Injecter dans les coopératives et les entreprises du capital de risque et offrir l'expertise conseil pour stimuler leur démarrage, leur croissance et leur rayonnement;
- Procurer aux actionnaires un rendement incitant le réinvestissement.

OBJECTIFS

Afin de respecter sa mission et d'atteindre la vision qu'elle s'est donnée, la Société s'est fixée trois grands objectifs :

- Valoriser les entreprises associées en vue d'assurer aux actionnaires un rendement optimal;
- Appuyer, par des conseils et du financement, la continuité des entreprises québécoises, notamment en participant à la consolidation de certains marchés par des investissements stratégiques;
- Compléter l'offre des centres financiers aux entreprises de Desjardins afin de permettre aux entrepreneurs d'avoir accès à un guichet unique combinant le financement traditionnel et le capital de risque.

Il est possible de trouver d'autres renseignements sur la Société sur le site Sedar (www.sedar.com), y compris la notice annuelle.

Le 14 février 2008

Le 14 février 2008

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité du conseil d'administration qui délègue à la direction le soin de les préparer.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers, la direction s'est assurée que le gestionnaire a mis en place un système de contrôle interne qui donne l'assurance que les données financières sont fiables, qu'elles constituent une base adéquate pour la préparation des états financiers et que les éléments d'actif sont convenablement préservés et comptabilisés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité à l'égard des états financiers plus particulièrement par le biais de son comité de vérification. Ce comité rencontre, en présence et en l'absence des membres de la direction, les vérificateurs externes désignés par les actionnaires afin de revoir les états financiers, discuter de la vérification et autres sujets connexes et formuler les recommandations appropriées au conseil d'administration. De plus, ce comité rencontre les vérificateurs internes de la Société. Il examine également le contenu du rapport de gestion

afin de s'assurer que les informations qui y sont présentées complètent adéquatement celles figurant aux états financiers.

Les états financiers présentent l'information financière disponible au 14 février 2008. Établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ils ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Le conseil d'administration a approuvé ces états financiers ainsi que les informations contenues dans le rapport annuel. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans ce rapport sont conformes aux états financiers de la Société.

(signé) Catherine Lenfant, CA

Chef de la direction financière

Le 14 février 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins

Nous avons vérifié les bilans de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») aux 31 décembre 2007 et 2006, et les états des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

BILANS

AUX 31 DÉCEMBRE 2007 ET 2006

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et l'actif net par action ordinaire)

	2007	2006
	\$	RETRAITÉ (NOTE 3)
		\$
ACTIF		
Investissements à impact économique québécois (note 5)	360 782	315 700
Placements (note 6)	315 550	305 345
Comptes débiteurs (note 7)	7 062	5 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 122	20 600
Logiciels (moins l'amortissement cumulé de 3 240 \$; 2 902 \$ au 31 décembre 2006)	80	338
Impôts sur les bénéfices	4 010	3 577
Impôts futurs (note 10)	8 172	4 463
	733 778	655 779
PASSIF		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 8)	1 249	1 159
	1 249	1 159
ACTIF NET	732 529	654 620
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 9)	750 345	650 197
Bénéfices non répartis (déficit)	(17 816)	4 423
	732 529	654 620
Nombre d'actions ordinaires en circulation	74 097 440	64 139 488
Actif net par action ordinaire	9,89	10,21

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil,

(signé) André Lachapelle
Administrateur

(signé) Pierre Gauvreau
Administrateur

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2007 ET 2006

(en milliers de dollars)

	2007				
	Capital- actions \$	BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT)			Capitaux propres \$
		Réalisés \$	Non réalisés \$	Total \$	
Solde au 31 décembre 2006	650 197	16 982	(12 559)	4 423	654 620
PERTE NETTE					
Perte nette réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de (3 011 \$)	-	(5 687)	-	(5 687)	(5 687)
Variation de la partie non réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de (4 120 \$)	-	-	(16 556)	(16 556)	(16 556)
Perte nette de l'exercice	-	(5 687)	(16 556)	(22 243)	(22 243)
OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL-ACTIONS					
Émission d'actions ordinaires	101 763	-	-	-	101 763
Rachat d'actions ordinaires	(1 615)	4	-	4	(1 611)
	100 148	4	-	4	100 152
Variation nette au cours de l'exercice	100 148	(5 683)	(16 556)	(22 239)	77 909
Solde au 31 décembre 2007	750 345	11 299	(29 115)	(17 816)	732 529
					2006 RETRAITÉ (NOTE 3)
	Capital- actions \$	BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT)			Capitaux propres \$
		Réalisés \$	Non réalisés \$	Total \$	
Solde au 31 décembre 2005	572 032	25 187	(10 504)	14 683	586 715
PERTE NETTE					
Perte nette réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de 36 \$	-	(8 183)	-	(8 183)	(8 183)
Variation de la partie non réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de (600 \$)	-	-	(2 055)	(2 055)	(2 055)
Perte nette de l'exercice	-	(8 183)	(2 055)	(10 238)	(10 238)
OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL-ACTIONS					
Émission d'actions ordinaires	79 544	-	-	-	79 544
Rachat d'actions ordinaires	(1 379)	(22)	-	(22)	(1 401)
	78 165	(22)	-	(22)	78 143
Variation nette au cours de l'exercice	78 165	(8 205)	(2 055)	(10 260)	67 905
Solde au 31 décembre 2006	650 197	16 982	(12 559)	4 423	654 620

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉSULTATS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2007 ET 2006

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et la perte nette par action ordinaire)

	2007 \$	2006 RETRAITÉ (NOTE 3) \$
PRODUITS		
Produits réalisés		
Intérêts et dividendes sur les placements	13 556	15 415
Gain (perte) à la cession de placements	(445)	863
Intérêts sur les débetures et dividendes	16 505	10 464
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	(15 562)	(13 505)
Honoraires de négociation	1 813	1 356
Droits d'adhésion	141	151
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	(18 510)	(2 265)
Placements	(2 166)	(380)
	(4 668)	12 099
CHARGES		
Frais d'exploitation	21 819	19 902
Services aux actionnaires	2 022	1 978
Taxe sur le capital	527	286
Amortissement des logiciels	338	735
	24 706	22 901
Perte avant impôts sur les bénéfices	(29 374)	(10 802)
Impôts sur les bénéfices recouverts (note 10)	(7 131)	(564)
Perte nette de l'exercice	(22 243)	(10 238)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	68 320 868	61 364 696
Perte nette par action ordinaire	(0,33)	(0,17)

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2007 ET 2006
(en milliers de dollars)

	2007 \$	2006 RETRAITÉ (NOTE 3) \$
Flux de trésorerie liés aux		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette de l'exercice	(22 243)	(10 238)
Ajustements pour		
Perte (gain) à la cession de placements	445	(863)
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	15 562	13 505
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	18 510	2 265
Placements	2 166	380
Amortissement des logiciels	338	735
Amortissement des primes et escomptes sur les placements	570	1 706
Impôts futurs	(3 709)	(1 041)
Intérêts capitalisés et autres éléments hors caisse	(557)	(920)
	11 082	5 529
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(1 831)	(5 733)
	9 251	(204)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements à impact économique québécois	(115 325)	(97 082)
Acquisition de placements	(110 550)	(128 908)
Produit de la cession d'investissements à impact économique québécois	36 728	17 548
Produits de la cession de placements	97 164	144 499
	(91 983)	(63 943)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission d'actions ordinaires	101 850	79 457
Rachat d'actions ordinaires	(1 596)	(1 401)
	100 254	78 056
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	17 522	13 909
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	20 600	6 691
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	38 122	20 600
Renseignement supplémentaire		
Impôts sur les bénéfices payés	987	5 847

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AUX 31 DÉCEMBRE 2007 ET 2006

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1 LOI CONSTITUTIVE ET MISSION, ADMINISTRATION ET INVESTISSEMENTS

Loi constitutive et mission

Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société ») est constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.R.Q. c. C-6.1) (la « Loi ») et est réputée avoir été constituée par dépôt de statuts le 1^{er} juillet 2001. La Société a commencé ses activités le 5 novembre 2001 et est une personne morale à fonds social ayant pour mission de :

- mobiliser du capital de risque en faveur des régions ressources du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et du milieu coopératif;
- favoriser le développement économique des régions ressources par des investissements dans des entités admissibles exerçant leurs activités dans ces régions;
- appuyer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Québec par des investissements dans des coopératives admissibles;
- accompagner les entités admissibles dans leur démarrage et leur développement;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements sur l'ensemble du territoire québécois.

Administration

Les activités de la Société sont administrées par un conseil d'administration normalement composé de 13 membres comme suit :

- huit personnes nommées par le président du Mouvement des caisses Desjardins;
- deux personnes élues par l'assemblée générale des porteurs d'actions;
- deux personnes nommées par les dix membres nommés précédemment parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entités admissibles décrites dans la Loi;
- le directeur général de la Société.

Investissements

La Société peut faire des investissements minoritaires avec ou sans garantie ou cautionnement, principalement dans des entités admissibles. Les entités admissibles comprennent une coopérative admissible et une société ou une personne morale qui exploite activement une entreprise dont la majorité des employés résident au Québec et dont l'actif est inférieur à 100 000 000 \$ ou l'avoir net est inférieur ou égal à 50 000 000 \$.

La Société peut investir jusqu'à 5 % de son actif (tel qu'il est établi sur la base de la dernière évaluation d'experts-comptables) dans une même entreprise ou coopérative admissible. L'investissement est généralement prévu pour une durée de cinq à huit ans. Ce pourcentage peut être porté jusqu'à 10 % pour permettre à la Société d'acquérir des titres d'une entité faisant des affaires au Québec mais qui n'est pas une entité admissible. Dans un tel cas, la Société ne peut, directement ou indirectement, acquérir ni détenir des actions représentant plus de 30 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances.

En vertu de la Loi, d'autres investissements peuvent se qualifier comme étant admissibles tels les investissements dans certains fonds d'investissement, si les conditions spécifiques prévues par la Loi sont respectées.

Au cours de chaque exercice à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2006, la part des investissements de la Société dans des entités admissibles, de même que les autres investissements qualifiés, qui ne comportent aucun cautionnement ou aucune hypothèque et effectués à titre de premier acquéreur, doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent, et au moins 35 % de ce pourcentage doit être investi dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles.

Peuvent également être considérés dans les calculs des investissements admissibles des investissements effectués par la Société à titre autre que de premier acquéreur pour l'acquisition de titres émis par une entité admissible. Pour les investissements effectués avant le 10 novembre 2007, ces investissements ne devaient pas représenter plus du tiers de l'ensemble des investissements effectués par la Société à titre de premier acquéreur dans cette entité. Pour les investissements effectués à partir du 10 novembre 2007, cette restriction est abolie, mais la Société ne peut avoir investi plus de 20 % de son actif net à la fin de l'exercice précédent à titre autre que de premier acquéreur pour que ces investissements soient admissibles.

Ces règles ont été respectées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice présenté. Les principales estimations sont relatives à l'établissement de la juste valeur des investissements à impact économique québécois. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

Résultat étendu

L'état du résultat étendu n'est pas présenté compte tenu qu'il n'y a aucune différence entre le bénéfice net de la Société et son résultat étendu.

Investissements à impact économique québécois

Actions cotées

Les participations en actions cotées sont inscrites à leur juste valeur. La juste valeur est établie selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan s'il existe un marché actif. En l'absence de marché actif, une évaluation utilisant les techniques d'évaluation des actions non cotées pourrait être effectuée. La valeur des actions dont la négociabilité ou la transférabilité est restreinte est ajustée d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature et de la durée de la restriction, de l'instabilité relative des cours du titre, ainsi que de l'importance de la participation détenue par rapport au flottant du titre.

Actions non cotées, débetures et avances

Les participations en actions non cotées et les débetures et avances sont inscrites à leur juste valeur déterminée selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la capitalisation du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements représentatif et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie.

Les hypothèses significatives tenues en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

Cautions

Lorsqu'il est probable qu'un montant devra être déboursé par la Société relativement à une caution qu'elle a accordée, une approche fondée sur l'actif et une méthode de valeur de liquidation est utilisée afin d'estimer le montant de passif à constater.

Placements

Les placements consistent en des placements temporaires, en des obligations, en des actions privilégiées et en des parts de fonds de fonds de couverture à leur juste valeur. Les parts de fonds de fonds de couverture sont inscrites à leur juste valeur telle qu'elle est estimée par leurs administrateurs respectifs à la date du bilan. La juste valeur des autres placements est calculée selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan.

Engagements afférents à des titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert dans le cadre des activités de négociation, qui représentent l'obligation pour la Société de livrer des titres qu'elle ne possédait pas au moment de la vente, sont comptabilisés comme passif et sont inscrits à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont enregistrés aux résultats sous la rubrique « Intérêts et dividendes sur les placements ». Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, la Société n'est pas partie à des transactions de vente à découvert.

Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat

La Société conclut des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre et à les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Ces conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties et sont inscrites au bilan au prix de vente ou de rachat prédéterminé par l'engagement. L'écart entre le coût d'achat et le prix de vente prédéterminé et l'écart entre le prix de vente et le prix de rachat prédéterminé sont comptabilisés au poste « Intérêts et dividendes sur les placements », selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, la Société ne détient aucun titre acquis en vertu de conventions de revente ni de titre vendu en vertu de conventions de rachat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires et des placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Logiciels

Les logiciels sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à cinq ans.

Conversion de devises

Les actifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que les actifs et les passifs monétaires libellés en devises ou dont la juste valeur est établie en devises sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés aux résultats.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Constatation des produits

Intérêts et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré. Les dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription aux registres des actionnaires et lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions.

Gains et pertes à la cession

Les gains et les pertes à la cession de placements et d'investissements à impact économique québécois sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût non amorti, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'exercice en cours.

Droits d'adhésion

Les droits d'adhésion sont comptabilisés lors de la première souscription d'un actionnaire et lors de la fermeture du dernier compte par celui-ci.

Honoraires de négociation

Les honoraires de négociation sont comptabilisés lorsque le service est rendu et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Primes et escomptes

Les primes et escomptes sur les placements à échéance déterminée sont amortis selon la méthode du rendement effectif jusqu'à leur échéance. L'amortissement des primes et escomptes est enregistré aux résultats sous la rubrique « Intérêts et dividendes sur les placements ».

3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Modifications comptables

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté la norme comptable intitulée « Modifications comptables » (chapitre 1506) du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs.

Consolidation de participations dans une société de placements

En avril 2007, le Conseil des normes comptables a apporté des modifications à la note d'orientation portant sur les sociétés de placements (NOC-18) qui viennent changer les critères utilisés pour déterminer si une participation dans une société de placements doit être consolidée ou présentée à sa juste valeur. La Société a décidé d'appliquer de façon anticipée ces modifications de la NOC-18.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

À la suite de ces changements, toutes les participations de la Société dans des sociétés de placements qui étaient auparavant consolidées sont maintenant présentées à leur juste valeur. Toutes les participations qui étaient auparavant présentées à leur juste valeur le demeurent.

Les chiffres comparatifs de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ont été retraités en conséquence. Les principales incidences de ce redressement sont une augmentation de 22,3 M\$ des investissements à impact économique québécois, une diminution de 27,9 M\$ des placements, une diminution de 20,0 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et une élimination de la part de l'actionnaire sans contrôle de 25,3 M\$.

Le total des capitaux propres et l'actif net par action ordinaire au 31 décembre 2006 ainsi que la perte nette et la perte nette par action ordinaire pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 n'ont pas été affectés par ces modifications.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a appliqué sans retraitement des états financiers antérieurs, les exigences du chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation du Manuel de l'ICCA. La Société étant une société de placements, les modifications de conventions comptables découlant de l'application de ce chapitre sont alors restreintes à certains éléments.

Cette modification n'a pas d'incidence sur la perte nette et la perte nette par action de l'exercice, ni sur la valeur nette par action au 31 décembre 2007.

4 MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En décembre 2006, l'ICCA a publié des nouvelles normes comptables intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863) qui s'appliqueront à la Société à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2008. Le chapitre 1535 a pour objectif d'imposer la divulgation d'information, afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Il est à noter que le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » sera remplacé par les chapitres 3862 et 3863. Ces deux chapitres visent à informer les utilisateurs pour les aider à mieux comprendre et à évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de l'entité, ainsi qu'à mieux évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon de les gérer.

Ces nouvelles normes visant spécifiquement la divulgation de l'information à fournir n'auront donc aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la Société.

5 INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

	AU 31 DÉCEMBRE 2007		AU 31 DÉCEMBRE 2006 RETRAITÉ (NOTE 3)	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Non garantis				
Actions ordinaires	123 352	117 211	99 802	105 136
Actions privilégiées	110 271	89 135	114 815	96 563
Débentures et avances	155 788	148 144	110 594	107 406
	389 411	354 490	325 211	309 105
Garantis				
Débentures et avances	6 725	6 292	7 333	6 595
	396 136	360 782	332 544	315 700

Les ententes d'investissements à impact économique québécois peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

Les débentures et avances portent intérêt au taux moyen pondéré de 10,1 % (10,1 % au 31 décembre 2006) et ont une durée moyenne résiduelle de 4,55 années (4,60 années au 31 décembre 2006). Pour la quasi-totalité des débentures et avances portant intérêt, le taux d'intérêt est fixe.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

b) La répartition des investissements et des engagements par secteur d'activité s'établit comme suit :

AU 31 DÉCEMBRE 2007						
Secteur d'activité	Investissements, au coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Fonds engagés mais non déboursés* \$	Cautions* \$	Engagement total \$
Coopératives	34 923	(5 587)	29 336	3 225	-	32 561
Industriel	173 783	(5 991)	167 792	8 952	-	176 744
Santé et biotechnologies	61 390	(21 330)	40 060	10 043	-	50 103
Télécommunications	31 457	(183)	31 274	4 822	-	36 096
Technologies de l'information	38 400	2 473	40 873	287	-	41 160
Fonds d'investissement	56 183	(4 736)	51 447	46 295	-	97 742
Total	396 136	(35 354)	360 782	73 624	-	434 406

AU 31 DÉCEMBRE 2006 RETRAITÉ (NOTE 3)						
Secteur d'activité	Investissements, au coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Fonds engagés mais non déboursés* \$	Cautions* \$	Engagement total \$
Coopératives	37 494	(2 242)	35 252	1 316	775	37 343
Industriel	118 904	(3 566)	115 338	29 162	-	144 500
Santé et biotechnologies	51 734	(9 896)	41 838	9 263	-	51 101
Télécommunications	34 386	2 960	37 346	4 558	-	41 904
Technologies de l'information	36 966	(2 710)	34 256	6 602	92	40 950
Fonds d'investissement	53 060	(1 390)	51 670	52 103	-	103 773
Total	332 544	(16 844)	315 700	103 004	867	419 571

*Les fonds engagés mais non déboursés et les cautions n'apparaissent pas à l'actif.

c) Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des montants ont été engagés par la Société mais non encore déboursés à la fin de l'exercice. Les débours futurs sont assujettis au respect de certaines conditions. En supposant que les conditions seront respectées, l'échéancier estimé des paiements exigibles au cours des prochains exercices se terminant les 31 décembre est le suivant :

	\$
2008	46 937
2009	16 772
2010	4 000
2011	5 915
	73 624

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6 PLACEMENTS

a) Répartition des placements par instrument

	AU 31 DÉCEMBRE 2007		AU 31 DÉCEMBRE 2006 RETRAITÉ (NOTE 3)	
	Coût non amorti \$	Juste valeur \$	Coût non amorti \$	Juste valeur \$
	Obligations			
Fédérales	87 196	87 179	79 514	79 274
Provinciales ou garanties	102 049	102 026	125 949	125 819
Institutions financières	60 546	59 815	57 187	57 616
Sociétés	34 974	34 948	31 466	31 936
Organismes supranationaux	2 012	1 995	-	-
	286 777	285 963	294 116	294 645
Actions privilégiées	15 321	13 959	10 611	10 700
Parts de fonds de fonds de couverture	15 000	15 628	-	-
Total	317 098	315 550	304 727	305 345

b) Répartition des obligations par échéance

Échéance	AU 31 DÉCEMBRE 2007			
	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Coût non amorti	-	195 921	90 856	286 777
Valeur nominale	-	194 819	90 894	285 713
Juste valeur	-	194 564	91 399	285 963
Taux moyen nominal*	s.o.	4,64 %	4,62 %	4,64 %
Taux moyen effectif	s.o.	4,39 %	4,61 %	4,46 %

Échéance	AU 31 DÉCEMBRE 2006 RETRAITÉ (NOTE 3)			
	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Coût non amorti	5 085	147 553	141 478	294 116
Valeur nominale	5 050	144 367	141 480	290 897
Juste valeur	5 081	147 361	142 203	294 645
Taux moyen nominal*	5,48 %	4,91 %	4,38 %	4,66 %
Taux moyen effectif	4,30 %	4,23 %	4,37 %	4,30 %

*La quasi-totalité des obligations sont à taux d'intérêt fixe.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7 COMPTES DÉBITEURS

	AU 31 DÉCEMBRE 2007 \$	AU 31 DÉCEMBRE 2006 RETRAITÉ (NOTE 3) \$
Intérêts à recevoir sur les placements	2 880	2 971
Intérêts à recevoir sur les investissements	2 042	1 311
Taxes de vente à recevoir	468	195
Souscriptions et droits d'adhésion à recevoir	-	87
Autres comptes débiteurs	1 672	1 192
	7 062	5 756

8 COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	AU 31 DÉCEMBRE 2007 \$	AU 31 DÉCEMBRE 2006 RETRAITÉ (NOTE 3) \$
Entités du Mouvement des caisses Desjardins		
Services aux actionnaires	674	505
Autres entités du Mouvement	233	392
Rachats à payer	15	-
Autres comptes créditeurs et charges à payer	327	262
	1 249	1 159

9 CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

La Société est autorisée à émettre des actions ordinaires et des fractions d'actions ordinaires, sans valeur nominale, participatives, avec droit de vote et droit d'élire deux représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la Loi, de façon à ce que le capital s'accroisse d'au plus 150 000 000 \$ par année.

À compter de la période de capitalisation qui suivra celle à la fin de laquelle la Société aura atteint pour la première fois une capitalisation d'au moins 1 milliard de dollars, la Société pourra recueillir, par période de capitalisation, le moins élevé de 150 millions de dollars et du montant correspondant à la réduction du capital versé attribuable à l'ensemble des actions et des fractions d'actions qui auront été rachetées ou achetées de gré à gré par la Société au cours de la période de capitalisation précédente.

Chaque période de capitalisation, d'une durée de 12 mois, débute le 1^{er} mars de chaque année. La limite pour la période de capitalisation se terminant le 29 février 2008 est de 100 000 000 \$. La Société ne compte pas émettre d'autre capital pour la période de capitalisation en cours.

Émis et payé

	AU 31 DÉCEMBRE 2007 \$	AU 31 DÉCEMBRE 2006 \$
74 097 440 actions ordinaires		
(64 139 488 au 31 décembre 2006)	750 345	650 197

Au cours de l'exercice, la Société a émis 10 117 487 actions ordinaires (7 675 384 pour l'exercice 2006) en contrepartie de 101 763 099 \$ en espèces (79 543 500 \$ pour l'exercice 2006).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Au cours de l'exercice, la Société a racheté 159 535 actions ordinaires (136 150 pour l'exercice 2006) en contrepartie de 1 611 237 \$ en espèces (1 401 258 \$ pour l'exercice 2006).

Ces données ne tiennent pas compte des demandes de rachat effectuées dans les 30 jours suivant la date de souscription.

Modalités de rachat

Une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire n'est rachetable par la Société que dans les cas suivants :

- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société depuis au moins sept ans ;
- à la demande d'une personne à qui une telle action ou fraction d'action a été dévolue par succession ;
- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société si elle lui en fait la demande par écrit dans les 30 jours de la date de souscription ;
- à la demande d'une personne qui l'a acquise de la Société si elle est déclarée atteinte d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui la rend inapte à poursuivre son travail.

De plus, la Société pourra acheter de gré à gré une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire dans les cas où la mesure est prévue par une politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par le ministre des Finances.

Le prix de rachat des actions ordinaires est fixé deux fois l'an, à des dates distantes de six mois, par le conseil d'administration de la Société sur la base de la valeur de la Société déterminée selon les états financiers vérifiés.

Crédit d'impôt

L'achat d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à :

Pour les achats avant le 24 mars 2006 : crédit d'impôt de 50 %, maximum de 1 250 \$.

Pour les achats du 24 mars 2006 au 10 novembre 2007 : crédit d'impôt de 35 %, maximum de 875 \$.

Pour les achats après le 10 novembre 2007 : crédit d'impôt de 50 %, maximum de 2 500 \$.

À compter de 2008, certains détenteurs d'actions émises par la Société deviendront admissibles à un rachat selon les modalités prévues au prospectus. Un investisseur qui retire une partie ou la totalité de ses actions dans le cadre d'un rachat après sept ans de détention, ne pourra plus se prévaloir du crédit d'impôt pour toute souscription dont le crédit d'impôt serait applicable à l'année d'imposition en cours ou à une année d'imposition subséquente.

10 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société est assujettie à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial du Québec sur ses bénéfices.

a) Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	31 DÉCEMBRE 2007	31 DÉCEMBRE 2006
	\$	\$
Impôts exigibles	(3 422)	477
Impôts futurs	(3 709)	(1 041)
	<u>(7 131)</u>	<u>(564)</u>

b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère du taux de base pour les raisons suivantes :

	31 DÉCEMBRE 2007	31 DÉCEMBRE 2006
	\$	\$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné de 39,02 %	(11 462)	(4 444)
Écarts permanents entre le bénéfice avant impôts sur les bénéfices et le revenu imposable et autres éléments	4 331	3 880
	<u>(7 131)</u>	<u>(564)</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

c) Les impôts futurs comprennent les éléments suivants :

	AU 31 DÉCEMBRE 2007 \$	AU 31 DÉCEMBRE 2006 \$
Actifs d'impôts futurs		
Moins-value non réalisée	7 498	3 934
Amortissement des primes sur obligations	494	595
Pertes fiscales reportées	140	-
Autres	61	54
	8 193	4 583
Passifs d'impôts futurs		
Logiciels	(21)	(120)
Actifs d'impôts futurs, montant net	8 172	4 463

11 FLUX DE TRÉSORERIE

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	31 DÉCEMBRE 2007 \$	31 DÉCEMBRE 2006 RETRAITÉ (NOTE 3) \$
Augmentation des comptes débiteurs	(1 393)	(541)
Augmentation des impôts sur les bénéfices	(433)	(5 084)
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(5)	(108)
	(1 831)	(5 733)

12 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les principales ententes entre la Société et les sociétés du Mouvement des caisses Desjardins sont les suivantes :

- La Société a retenu les services de Desjardins Capital de risque inc. (« DCR ») et l'a mandatée pour qu'elle assure la gestion et l'exploitation complète de la Société, conformément aux stratégies et aux objectifs approuvés par le conseil d'administration. La convention de gestion intervenue entre DCR et la Société est en vigueur pour un terme initial de dix ans, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin d'un commun accord. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des termes de cinq ans à moins que l'une ou l'autre des parties, sur préavis écrit d'au moins 18 mois, ne décide d'y mettre fin.

En vertu de cette convention, la Société s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle des actifs de la Société, déduction faite de tout montant à payer pour l'acquisition de placements. Ce pourcentage sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice suivant celui où la valeur nette des actifs de la Société aura atteint 750 000 000 \$. Un ajustement aux honoraires de gestion de la Société est apporté afin d'éviter la double facturation liée à la participation de la Société dans certains fonds.

- La Société a confié à Fiducie Desjardins inc. les rôles de registraire et d'administrateur relativement aux transactions effectuées par les actionnaires. La durée de la convention initiale était de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2005. La convention a été renouvelée pour une période de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2008.
- La Société a confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec les activités relatives à la distribution de ses actions dans le réseau des caisses Desjardins. La durée de cette convention est de un an à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin. Elle sera renouvelée d'année en année aux mêmes conditions à moins d'un préavis écrit de trois mois donné par l'une ou l'autre des parties.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société est apparentée au Mouvement des caisses Desjardins. Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations avec d'autres entités du Mouvement des caisses Desjardins. Toutes ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange :

	AU 31 DÉCEMBRE 2007 \$	AU 31 DÉCEMBRE 2006 RETRAITÉ (NOTE 3) \$
Bilans		
Caisse centrale Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 143	16 415
Capital Desjardins inc.		
Placements	19 652	23 788
Desjardins Capital de développement (Fonds régionaux)		
Comptes débiteurs	8	318
Comptes créditeurs et charges à payer	151	119
Desjardins Capital de risque inc.		
Comptes débiteurs	-	218
Comptes créditeurs et charges à payer	77	-
Desjardins Gestion internationale d'actifs		
Placements	15 628	-
Fiducie Desjardins inc.		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 321	47
Comptes créditeurs et charges à payer	674	505
Valeurs mobilières Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 658	1 007
Desjardins – Innovatech S.E.C.		
Comptes créditeurs et charges à payer	-	270
Résultats		
Caisse centrale Desjardins		
Intérêts et dividendes sur les placements	596	328
Capital Desjardins inc.		
Perte à la cession de placements	(1)	(3)
Intérêts et dividendes sur les placements	986	1 150
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur placements	(412)	(237)
Desjardins Capital de risque inc.		
Frais de gestion	20 613	18 623
Desjardins Gestion internationale d'actifs		
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur placements	628	-
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Frais d'exploitation	455	316
Fiducie Desjardins inc.		
Services aux actionnaires	1 770	1 713
Valeurs mobilières Desjardins		
Intérêts et dividendes sur les placements	252	207

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

13 INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des comptes débiteurs, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances en cause.

Risque de crédit

De par sa mission d'investissement en capital de risque, la Société est exposée au risque de crédit lié au risque de pertes financières d'une entreprise associée. En diversifiant ses investissements par secteur d'activité, par stade de développement et par type d'instrument financier, et en limitant le risque potentiel lié à chaque entreprise individuelle, la Société restreint la volatilité de son portefeuille liée à la réalisation possible d'événements négatifs.

Pour le portefeuille de placements, ces risques sont gérés par le biais d'une diversification de plusieurs émetteurs ayant une cote de crédit de BBB ou mieux. Le risque de contrepartie est quant à lui limité au très court terme et est lié à la contrepartie de la Société lors de transactions au comptant, de même qu'au moment des opérations d'achat-rachat.

Risque de devises

L'évolution de la devise influe sur plusieurs des entreprises avec lesquelles la Société est associée. L'incidence nette d'une appréciation de la devise canadienne n'est cependant pas nécessairement toujours négative pour ces entreprises. Alors qu'elle peut se révéler dommageable pour certaines sociétés exportatrices, elle peut se révéler positive pour les sociétés dont une partie importante des intrants sont importés ou pour les sociétés profitant de cette occasion pour acquérir des équipements visant à bonifier leur productivité à terme.

De plus, l'évolution de la devise influe sur la juste valeur des investissements évalués tout d'abord en devise étrangère puis convertis en dollars canadiens au taux de change courant. Ces investissements dont la valeur varie en fonction des fluctuations du dollar américain représentent une juste valeur de 38,1 M\$ au 31 décembre 2007, comparativement à 44,4 M\$ au 31 décembre 2006. La Société a autorisé en décembre 2007 l'implantation d'une stratégie de couverture systématique du risque de change relatif aux investissements existants dont l'horizon de sortie est de plus de 12 mois, ainsi que pour toute nouvelle position de change. Cette stratégie sera implantée par phases au cours de 2008.

Risque de taux d'intérêt

La trésorerie et les équivalents de trésorerie portent intérêt au taux moyen pondéré de 4,11 % (taux moyen pondéré de 3,76 % au 31 décembre 2006); les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer ne portent pas intérêt.

La Société n'est pas contrepartie à des instruments financiers dérivés.

14 CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter le changement de convention comptable portant sur les critères utilisés pour déterminer si une participation dans une société de placements doit être consolidée ou présentée à sa juste valeur (note 3).

15 RELEVÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

Le relevé du coût des investissements à impact économique québécois accompagné d'un rapport des vérificateurs est présenté distinctement de ces états financiers et est disponible au siège social de la Société, sur son site Internet et sur SEDAR.

Le 14 février 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins

En date du 14 février 2008, nous avons fait rapport sur les bilans de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») aux 31 décembre 2007 et 2006, et sur les états des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates.

Dans le cadre de nos vérifications des états financiers mentionnés ci-dessus, nous avons également vérifié le relevé du coût des investissements à impact économique québécois au 31 décembre 2007. La responsabilité de ce relevé incombe à la direction de la Société.

À notre avis, ce relevé donne, à tous les égards importants, une image fidèle de l'information qu'il contient lorsqu'il est lu conjointement avec les états financiers de la Société.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

RELEVÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements non garantis			Investissements garantis		Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Déventures et avances \$	Déventures et avances \$		
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE								
Complexe funéraire Ste-Bernadette	2007	I	-	170	170	-	340	
Équipement JexPlore inc.	2007	I	-	-	300	-	300	
Héli Explore inc.	2007	I	-	125	125	-	250	
Hôtel des Eskers inc.	2007	I	-	200	200	-	400	
Hôtel des Gouverneurs	2007	I	-	200	200	-	400	
Hôtel Forestel Val d'Or inc.	2007	I	-	225	225	-	450	
Manufacture Adria inc.	2005	I	-	-	233	-	233	
Total Abitibi-Témiscamingue			-	920	1 453	-	2 373	
BAS-SAINT-LAURENT								
Aqua-Biokem BSL inc.	2002	I	-	1 904	-	212	2 116	
Attellus Médical inc.	2006	I	-	750	-	-	750	
Bâtitech ltée	2007	I	70	-	372	-	442	
Bois-Franc inc.	2006	I	-	-	496	-	496	
Campor inc.	2006	I	-	-	462	-	462	
Datran inc.	2007	I	-	-	500	-	500	
Diamants du Saint-Laurent inc. (Les)	2002	I	292	-	-	-	292	
Fabrications TJD inc. (Les)	2006	I	-	-	500	-	500	
Fruits de Mer de l'Est du Québec (1998) ltée (Les)	2006	I	-	-	400	-	400	
Gestion Arnold Gauthier inc.	2002	I	-	80	441	-	521	
Gestion Gilles D'Amours - 9159-0026 Québec inc.	2005	I	-	-	1 885	-	1 885	
Graphie 222 inc.	2007	I	-	205	205	-	410	
Groupe Composites VCI inc.	2007	I	2 250	-	1 750	-	4 000	
Industries Desjardins ltée (Les)	2005	I	-	-	410	-	410	
Industries Massé et D'Amours inc.	2005	I	-	-	213	-	213	
Planchers Ancestral (2007) inc.	2007	I	-	80	-	-	80	
Produits métalliques Pouliot Machinerie inc.	2007	I	-	-	-	250	250	
Trans-Plus Express J.L. inc.	2007	I	40	85	175	-	300	
Total Bas-Saint-Laurent			2 652	3 104	7 809	462	14 027	
CAPITALE-NATIONALE								
Céramica-Concept inc.	2005	I	-	-	244	-	244	
Congébec Logistique inc.	2004	I	3 800	-	-	-	3 800	
Coopérative de travailleurs actionnaire du Groupe Congébec	2005	C	-	-	840	-	840	
Engrenage Provincial inc.	2005	I	-	-	2 311	-	2 311	
ExelTech Aérospatiale inc.	2004	I	753	-	423	-	1 176	
Gestion BCK inc.	2006	I	-	-	968	-	968	
Gestion Placage RMH inc.	2006	I	-	-	263	-	263	
Groupe Humagade inc.	2006	TC	-	11 651	-	-	11 651	

RELEVÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS (SUITE)

AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements non garantis			Investissements garantis		Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débitures et avances \$	Débitures et avances \$		
Humagade Itée	2004	TC	-	160	240	-	400	
Labcal Technologies inc.	2004	TI	-	1 840	-	3 617	5 457	
Logiciels Dynagram inc. (Les)	2002	TI	137	364	-	-	501	
Maison Orthésis inc. (La)	2006	I	-	-	451	-	451	
OptoSecurity inc.	2007	TC	-	3 500	-	-	3 500	
Oricom Internet inc.	2005	I	-	-	267	-	267	
Piscines Soucy inc.	2006	I	-	-	479	-	479	
Poste Express	2006	I	-	-	373	-	373	
Souris Mini inc.	2005	I	-	-	1 435	-	1 435	
Usital Canada inc.	2002	I	-	240	176	-	416	
Total Capitale-Nationale			4 690	17 755	8 470	3 617	34 532	
CENTRE-DU-QUÉBEC								
Autobus Thomas inc.	2007	I	-	-	900	-	900	
CDM Papiers Décors inc.	2006	I	-	-	1 291	-	1 291	
Demtec inc.	2005	I	-	-	858	-	858	
Fempro I inc.	2007	I	3 000	-	19 500	-	22 500	
Groupe Bluberi inc.	2007	TI	-	-	5 000	-	5 000	
Novatek Laser inc.	2007	I	-	-	3 000	-	3 000	
Service funéraire coopératif Drummond	2007	C	-	-	225	-	225	
Total Centre-du-Québec			3 000	-	30 774	-	33 774	
CHAUDIÈRE-APPALACHES								
CHEQ FM 101,3 (9174-8004 Québec inc.)	2007	I	-	250	250	-	500	
CIF Métal Itée	2005	I	209	1 434	-	-	1 643	
Distribution Eugène Gagnon inc.	2006	I	-	-	339	-	339	
Ebi-tech inc.	2007	I	-	-	400	-	400	
Marquis Imprimeur inc.	2007	I	95	405	1 000	-	1 500	
Matiss inc.	2002	I	400	-	245	-	645	
Portes Patio Résiver inc.	2003	I	-	299	38	-	337	
Poutrelles Delta inc.	2006	I	-	-	320	-	320	
Produits de plancher Finitec inc.	2007	I	-	-	500	-	500	
Tibetral Système inc.	2006	I	-	400	88	-	488	
Transfab Énergie inc.	2006	I	-	-	250	-	250	
Transport de l'Amiante	2006	I	-	-	167	-	167	
Total Chaudière-Appalaches			704	2 788	3 597	-	7 089	
CÔTE-NORD								
Interconnect inc.	2006	TC	-	-	178	-	178	
Solugaz inc. (anc. Propane Charlevoix inc.)	2007	I	-	-	500	-	500	
Total Côte-Nord			-	-	678	-	678	

RELEVÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS (SUITE) AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements non garantis		Investissements garantis		Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débiteures et avances \$	Débiteures et avances \$	
ESTRIE							
Camoplast inc.	2002	I	23 171	-	-	-	23 171
Cogiscan inc.	2002	TI	-	849	1 215	-	2 064
Complexe sportif Interplus	2007	I	-	-	150	-	150
Coopérative de travailleurs actionnaire Filage Sherbrooke (FilSpec)	2004	C	-	-	1 818	-	1 818
Coopérative funéraire de l'Estrie	2006	C	-	-	1 560	-	1 560
Entreprises Michel Lapierre inc. (Les)	2004	I	-	1 508	1 500	-	3 008
Extermination Cameron inc.	2005	I	-	-	399	-	399
FilSpec inc. (9120-0782 Québec inc.)	2004	I	440	-	84	-	524
FilSpec inc. (9139-4841 Québec inc.)	2004	I	498	-	-	-	498
Gestion Ferti-Val inc.	2003	I	24	536	-	-	560
IPS Thérapeutique inc.	2002	S	-	80	-	40	120
Mésotec inc.	2005	I	2 104	-	-	-	2 104
Mirazed inc.	2007	I	-	330	870	-	1 200
Multi X inc.	2006	I	-	-	934	-	934
Société Industrielle de Décolletage et d'Outillage (S.I.D.O.) Itée	2005	I	-	2 409	2 795	-	5 204
Tranzyme Pharma inc.	2003	S	-	5 668	-	-	5 668
Total Estrie			26 237	11 380	11 325	40	48 982
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE							
Azentic inc.	2006	TI	-	-	311	-	311
Éocycle Technologies inc.	2004	I	805	150	-	-	955
Gestion C.T.M.A. inc.	2007	I	-	-	2 000	-	2 000
Groupe alimentaire RT Itée	2005	I	-	-	410	-	410
Hôtel Baker Itée	2007	I	-	-	300	-	300
Pesca Conseillers en biologie inc.	2007	I	-	-	500	-	500
Total Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			805	150	3 521	-	4 476
HORS QUÉBEC							
Openwave Systems inc.	2005	TC	264	-	-	-	264
Total Hors Québec			264	-	-	-	264
LANAUDIÈRE							
Gestion P.R. Maintenance inc.	2006	I	-	-	683	-	683
Nicorp inc.	2006	I	-	-	320	-	320
Ravenco (1991) inc.	2006	I	-	300	585	-	885
Technologies Photogram inc.	2005	I	-	380	244	-	624
Total Lanaudière			-	680	1 832	-	2 512

RELEVÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS (SUITE)

AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements non garantis			Investissements garantis		Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débiteures et avances \$	Débiteures et avances \$		
LAURENTIDES								
Capital Pro-Égoux inc.	2004	I	146	-	-	-	-	146
Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides	2002	C	-	-	406	-	-	406
Triton Électronique inc.	2003	I	2 533	-	-	-	-	2 533
Total Laurentides			2 679	-	406	-	-	3 085
LAVAL								
Datacom Wireless Corporation inc.	2003	TC	2 588	-	-	-	-	2 588
Investissements Canadiens Libanais Corp. ltée (Les)	2007	I	-	-	1 500	-	-	1 500
NuEra Air Solutions inc. (anc. Duo Vac inc.)	2005	I	-	-	1 500	-	-	1 500
Technologies 20-20 inc.	2002	TI	864	-	-	-	-	864
Total Laval			3 452	-	3 000	-	-	6 452
MAURICIE								
Alliance Environnement (GDG) inc.	2006	I	-	-	350	-	-	350
Atelier d'usinage Tifo inc.	2006	I	-	-	281	-	-	281
Ébénisterie St-Tite inc.	2005	I	-	-	307	-	-	307
Innovations Voltflex inc.	2006	I	-	-	550	-	-	550
Matériaux Spécialisés Louiseville inc.	2004	I	51	-	5 295	-	-	5 346
Morand Excavation inc.	2007	I	-	-	500	-	-	500
Premier Aviation Centre de révision inc.	2005	I	-	-	929	-	-	929
Solus Sécurité inc.	2006	I	-	-	2 100	-	-	2 100
Total Mauricie			51	-	10 312	-	-	10 363
MONTÉRÉGIE								
Conporec inc.	2005	I	317	-	-	-	-	317
Corporation Développement Knowlton inc.	2006	I	-	5 826	8 740	-	-	14 566
Distech Contrôles inc.	2003	I	-	923	534	-	-	1 457
Équipement militaire Mil-Quip inc.	2007	I	-	-	665	-	-	665
Galenova inc.	2006	S	-	-	1 388	-	-	1 388
Maçonnerie Rainville et Frères inc.	2007	I	-	-	717	-	-	717
Mini-centrales de l'Est inc.	2006	I	-	-	200	-	-	200
Miss Arachew inc.	2006	I	-	-	541	-	-	541
Reproductions BLB inc. (Les)	2004	I	-	163	175	-	-	338
Ryshco Média inc.	2002	TI	-	-	-	-	200	200
Salerno Sacs Transparents (1997) ltée	2007	I	-	353	1 734	-	-	2 087
Soleil Communication-Marketing ltée	2007	I	-	-	300	-	-	300
Total Montérégie			317	7 265	14 994	-	200	22 776
MONTRÉAL								
3CI inc.	2007	I	1 500	-	-	-	-	1 500
Acti-Menu inc.	2005	S	-	1 010	-	-	-	1 010

RELEVÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS (SUITE) AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements non garantis			Investissements garantis		Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débiteures et avances \$	Débiteures et avances \$		
Aegera Therapeutics inc.	2002	S	-	6 382	-	-	6 382	
Alyotech Canada inc.	2006	TI	5 000	-	-	-	5 000	
Ambria Biopharma inc.	2003	S	3 258	-	1 683	-	4 941	
APTITUDE, Services de consultation en réadaptation inc.	2006	I	-	-	302	-	302	
Aurelium BioPharma inc.	2003	S	-	2 869	40	-	2 909	
Bioaxone Thérapeutique inc.	2002	S	2 000	-	1 379	-	3 379	
Cardianove inc.	2003	S	-	880	-	-	880	
Chronogen inc.	2003	S	-	4 800	-	-	4 800	
Coopérative de travailleurs actionnaire de TEC	2005	C	-	-	229	-	229	
Coradiant (Canada) inc.	2004	TI	-	11 050	-	-	11 050	
Emballages Deltapac inc. (Les)	2005	I	290	-	710	-	1 000	
Enobia Pharma inc.	2005	S	-	4 709	-	-	4 709	
GES Technologies inc.	2007	I	-	-	500	-	500	
Industries Spectra Premium inc. (Les)	2006	I	3 000	-	4 500	-	7 500	
IsacSoft inc.	2005	TI	1 314	-	-	-	1 314	
La Coop Fédérée	2005	C	-	-	25 000	-	25 000	
LxSix Photonics inc.	2002	TC	-	4 681	3 072	627	8 380	
Manutention Québec inc.	2007	I	-	-	2 000	-	2 000	
Mon Mannequin Virtuel inc.	2005	TI	13	-	2 000	-	2 013	
New IT Santé	2005	TI	-	480	202	-	682	
Nstein Technologies inc.	2004	TI	310	-	-	-	310	
Osprey Pharmaceuticals Limited	2003	S	-	1 698	-	1,179	2 877	
PainCeptor Pharma Corporation	2004	S	-	3 800	4 033	-	7 833	
Pensée & Mouvement Artificiels inc. (A2M)	2002	TI	1 186	-	146	-	1 332	
Qualiporc Regroupement Coopératif	2005	C	-	-	3 000	600	3 600	
Resonant Medical inc.	2004	S	-	5 800	-	-	5 800	
SDP Components inc.	2002	I	-	1 097	-	-	1 097	
Solutions AldeaVision inc.	2006	TI	55	-	145	-	200	
Spinlogic Technologies inc.	2007	TI	278	-	400	-	678	
Systèmes LiquidXStream inc. (Les)	2007	TC	-	2 500	-	-	2 500	
Technologies Miranda inc.	2002	TC	1 998	-	-	-	1 998	
Topigen Pharmaceutiques inc.	2004	S	-	8 695	-	-	8 695	
Tungle Corporation	2007	TI	-	625	-	-	625	
Total Montréal			20 202	61 076	49 341	2 406	133 025	
OUTAOUAIS								
Cactus Commerce inc.	2004	TI	-	800	-	-	800	
Coopérative Forestière de l'Outaouais	2006	C	-	-	219	-	219	
Groupement forestier du Pontiac inc.	2006	I	-	-	219	-	219	
Service à domicile de l'Outaouais inc.	2007	I	-	-	186	-	186	
Total Outaouais			-	800	624	-	1 424	

RELEVÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS (SUITE)

AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements non garantis			Investissements garantis		Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débitures et avances \$	Débitures et avances \$		
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN								
Aménagement MYR inc.	2006	I	-	-	100	-	100	
Bois B.T. (9131-9210 Québec inc)	2003	I	305	-	140	-	445	
Centre de Réalisation d'Outils Innovateurs inc.	2004	I	120	40	280	-	440	
Constructions Péribonka inc.	2007	I	-	-	500	-	500	
Constructions Proco inc.	2007	I	-	500	1 436	-	1 936	
Coopérative Forestière de Girardville	2007	C	-	-	500	-	500	
Entreprises Alfred Boivin inc. (Les)	2007	I	-	-	483	-	483	
Entreprises Forestières N.T. inc. (Les)	2005	I	-	-	46	-	46	
Frigon Électrique inc.	2005	I	-	-	80	-	80	
Groupe Canmec inc.	2004	I	378	3 011	1 000	-	4 389	
Groupe Nokamic inc.	2005	I	-	-	77	-	77	
Groupe Nova inc.	2002	I	571	338	69	-	978	
Industries I.S.A. (Les)	2004	I	102	-	26	-	128	
Institut d'échafaudage du Québec (9020-4983 Qc inc.)	2002	I	-	-	51	-	51	
Luzerne Belcan Lac-Saint-Jean inc. (Les)	2002	C	486	41	-	-	527	
Mecfor inc.	2006	I	-	-	895	-	895	
Nature 3M inc.	2002	I	125	-	5	-	130	
Ohlin Thermo-Tech inc.	2003	I	-	18	502	-	520	
Scierie Gauthier ltée	2006	I	-	-	462	-	462	
Transports Cabaie inc. (Les)	2006	I	-	-	68	-	68	
Transports Gérold inc.	2006	I	-	-	68	-	68	
Transports Réjean Fortin inc.	2006	I	-	-	133	-	133	
Végétolab inc.	2003	I	32	-	108	-	140	
Viandes C.D.S. inc. (Les)	2006	I	-	405	623	-	1 028	
Total Saguenay-Lac-Saint-Jean			2 119	4 353	7 652	-	14 124	
FONDS								
Desjardins – Innovatech S.E.C.	2005	F	47 356	-	-	-	47 356	
FIER Partenaires, société en commandite	2005	F	2 658	-	-	-	2 658	
Fonds d'investissement MSBI, société en commandite	2004	F	4 870	-	-	-	4 870	
Gestion MSBI inc.	2004	F	154	-	-	-	154	
Novacap Industries III, S.E.C.	2007	F	56	-	-	-	56	
Novacap Technologies III, S.E.C.	2007	F	1 086	-	-	-	1 086	
TOTAL FONDS			56 180	-	-	-	56 180	
TOTAL AU COÛT			123 352	110 271	155 788	6 725	396 136	

Légende des secteurs d'activité

C : Coopératives

TC : Télécommunications

I : Industriel

TI : Technologies de l'information

S : Santé et biotechnologies

F : Fonds d'investissement

RÉPERTOIRE DES INVESTISSEMENTS AU COÛT EFFECTUÉS PAR DES FOND SPÉCIALISÉS ET PARTENAIRES (NON VÉRIFIÉ)

AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers de dollars)

Extraits des rapports financiers annuels du		Participation de la Société %	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31 décembre 2007	Desjardins – Innovatech S.E.C.	66,1			
	AAT inc.		31	1 274	1 305
	Albert Perron inc.		1 135	1 633	2 768
	Aqua-Biokem BSL inc.		1 630	410	2 040
	Éocycle Technologies inc.		947	170	1 117
	Équipements Comact inc.		500	1 625	2 125
	Forage Long Trou CMAC inc.		-	329	329
	Groupe Ohmega inc.		171	200	371
	Groupe Trifide inc.		-	409	409
	Gyro-Trac Côte Ouest inc.		-	1 144	1 144
	Gyro-Trac inc. (9163-2521 Québec inc.)		2 282	-	2 282
	Infusion Intégrale inc.		300	700	1 000
	Junex inc.		126	1 000	1 126
	Manufacturier Minier CMAC		30	438	468
	Menu-Mer ltée		-	500	500
	P.L.C. inc.		-	317	317
	Premier Tech ltée		-	448	448
	Produits Forestiers Lamco inc.		-	500	500
	Corporation minière Rocmec inc.		-	1 000	1 000
	Technologies Axion ltée		451	642	1 093
	Marinard Biotech inc.		51	360	411
	Autres compagnies (6) inférieures à 300 000 \$		202	654	856
			7 856	13 753	21 609
	Fonds engagés mais non déboursés				1 500
					23 109
31 décembre 2006	FIER Partenaires, société en commandite	13,9			
	Fonds Brightspark II, s.e.c.		1 201	-	1 201
	Fonds Propulsion III s.e.c.		1 150	-	1 150
	Garage Technologie Capital-Risque Canada, s.e.c.		607	-	607
	Société en commandite AgeChem		500	-	500
	Autre fonds (1) inférieur à 300 000 \$		239	-	239
			3 697	-	3 697
	Fonds engagés mais non déboursés				66 303
					70 000

RÉPERTOIRE DES INVESTISSEMENTS AU COÛT EFFECTUÉS PAR DES FONDS
SPÉCIALISÉS ET PARTENAIRES (NON VÉRIFIÉ) (SUITE)
AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers de dollars)

Extraits des rapports financiers annuels du		Participation de la Société %	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31 mai 2007	Fonds d'investissement MSBI, société en commandite	32,0			
	CarboPur Technologies		1 099	-	1 099
	DFT MicroSystems		842	809	1 651
	LegiTime Technologies		739	-	739
	Metafoam Technologies		750	-	750
	Milestone Pharmaceuticals		-	431	431
	MOXXI Medical		791	137	928
	Reflex Photonics		770	546	1 316
	Resonant Medical		1 851	-	1 851
	Silk Displays		-	873	873
	SiXtron Advanced Materials		-	680	680
	Autres compagnies (4) inférieures à 300 000 \$		257	232	489
			7 099	3 708	10 807
	Fonds engagés mais non déboursés				1 785
					12 592
	Novacap Industries III, S.E.C.	1,3			
	1 ^{er} exercice financier				
	Novacap Technologies III, S.E.C.	9,2			
	1 ^{er} exercice financier				

Ce répertoire, non vérifié, détaille les investissements supérieurs à 300 000 \$ effectués par tous les fonds spécialisés et partenaires dans lesquels Capital régional et coopératif Desjardins a investi.

RENSEIGNEMENTS

7^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS
Centre des congrès de Québec, salle 200 ■ Vendredi 28 mars 2008 à 10 h 30

SERVICE AUX ACTIONNAIRES

Capital régional et coopératif Desjardins
2, complexe Desjardins
C.P. 790, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B9
Tél. : 1 888 522-3222
capital.regional@dcrdesjardins.com

REGISTRAIRE ET AGENT DE TRANSFERTS

Fiducie Desjardins
1, complexe Desjardins
C.P. 34, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1E4

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Caisse centrale Desjardins
Valeurs mobilières Desjardins

VENTE DES ACTIONS DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

Réseau des caisses Desjardins du Québec

GESTIONNAIRE

Desjardins Capital de risque
2, complexe Desjardins
Bureau 1717
C.P. 760, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B8
Tél. : 514 281-7131
Sans frais : 1 866 866-7000, poste 7131
info@dcrdesjardins.com

LES ENTREPRENEURS À LA RECHERCHE DE CAPITAL DE RISQUE PEUVENT S'ADRESSER À L'UN DES BUREAUX DE DESJARDINS CAPITAL DE RISQUE DANS LES RÉGIONS SUIVANTES :

Abitibi-Témiscamingue	Laurentides
Bas-Saint-Laurent	Laval
Capitale-Nationale	Mauricie
Centre-du-Québec	Montréal
Chaudière-Appalaches	Montréal
Côte-Nord	Nord-du-Québec
Estrie	Outaouais
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Lanaudière	

Les coordonnées de ces bureaux peuvent être obtenues en téléphonant au 514 281-7131 ou 1 866 866-7000, poste 7131, ou en consultant notre site Internet au capitalregional.com



Couverture : Imprimée sur du Rolland Enviro100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, Procédé sans chlore, ainsi que FSC Recyclé et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz. Encre végétale.

Intérieur : Imprimé sur du Regénération100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, Procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz. Encre végétale.

Engagé envers le développement durable, le Mouvement Desjardins privilégie l'utilisation de papier produit au Canada et fabriqué dans le respect de normes environnementales reconnues.

ENGLISH VERSION

Copies of the English edition of this Annual Report may be obtained upon request.

Ce septième rapport annuel de Capital régional et coopératif Desjardins a été réalisé sous la direction de la vice-présidence Planification et communications et de la vice-présidence, Finances et évaluation du portefeuille de Desjardins Capital de risque.

Ce rapport annuel est disponible sur le site Internet de Capital régional et coopératif Desjardins : capitalregional.com

Les quatre personnes photographiées sur la page couverture de ce rapport annuel figurent parmi les 120 652 actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins.

Conception graphique et photogravure :
Pénéga communication inc.
Impression : Interglobe



Desjardins
Capital régional
et coopératif

2, complexe Desjardins
C.P. 790, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B9

Téléphone
1 888 522-3222
Télécopieur
514 281-7808

Internet
capitalregional.com